

**Bah N'Daw investi Président de la Transition au Mali :**  
**« Tous les dossiers d'enquêtes réalisées par nos structures  
de vérifications seront transférés au juge »**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

**697**

**Malikilé**

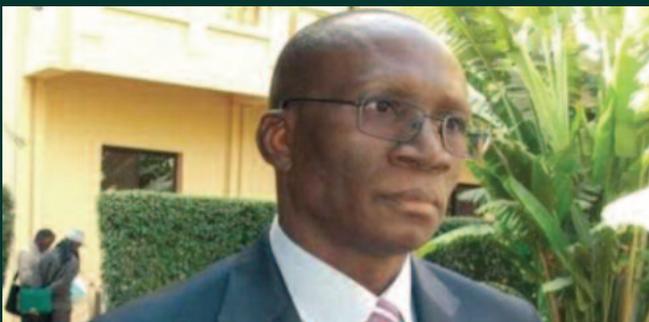
www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Nomination du premier ministre de transition**

**Parjure du CNSP ou trahison  
au sein du M5-RFP ?**



**Transition au Mali : L'avis scandaleux de la Cour  
Suprême sur la suprématie de la charte sur la  
constitution de 92**



**Élection au CNPM : Voici pourquoi Mamadou  
Sinsy Coulibaly est lâché par les acteurs  
du secteur privé**



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

<b>Une</b>	Nomination du premier ministre de transition : Parjure du CNSP ou trahison au sein du M5-RFP ?	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Communiqué du parti ADEPM relatif à la violation du principe d'intangibilité des territoires par l'Algérie au Mali	<b>P.11</b>
	130ème Conseil d'Administration de Shelter-Afrique : Le Directeur General de l'OMH, sekou demba élu vice-president	<b>P.11</b>
	Abdrahamane Diarra président de la jeunesse URD : « Obliger les partis politiques à se regrouper en fonction de leurs idéologies »	<b>P.12</b>
	Bah n'daw : L'homme de rigueur ?	<b>P.12</b>
	Panique à la CMDT : Le PDG et son équipe Risquent gros	<b>P.13</b>
	Les postes de la douane et de la gendarmerie de Didiéni visé par des hommes armés : Un mort, des armes et des munitions emportées	<b>P.13</b>
<b>Actualité</b>	Multiplication des accidents pour non utilisation des passerelles : Des poux sur la tête de la Directrice Générale de l'ANASER	<b>P.15</b>
	Projet "média sahel" : Faire des jeunes du sahel des acteurs incontournables de l'espace médiatique	<b>P.16</b>
	Bah N'Daw investi Président de la Transition au Mali : « Tous les dossiers d'enquêtes réalisées par nos structures de vérifications seront transférés au juge »	<b>P.17</b>
	Élection au CNPM : Voici pourquoi Mamadou Sinsy Coulibaly est lâché par les acteurs du secteur privé	<b>P.19</b>
<b>Politique</b>	Boubacar Traoré, Directeur Afriglob Conseil : Comment Bah N'Daw pourra mieux diriger la transition	<b>P.21</b>
	Transition au Mali : L'avis scandaleux de la Cour Suprême sur la suprématie de la charte sur la constitution de 92	<b>P.23</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Réseaux sociaux : Créateurs de stars !	<b>P.26</b>
<b>International</b>	Education/ 4ème édition de EXCELLE ! Live Gabon 2020 : Des experts de la finance ivoirienne à Libreville pour exhorter la jeunesse gabonaise à cultiver l'excellence	<b>P.27</b>
	Présidentielle du 18 octobre : En route vers l'élection de tous les dangers !	<b>P.29</b>
<b>Sport</b>	Aigles du Mali : Une nouvelle hiérarchie ?	<b>P.32</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



## Nomination du premier ministre de transition : Parjure du CNSP ou trahison au sein du M5-RFP ?

Entre le CNSP et le M5-RFP tout ne s'est certes pas passé comme il se devait et plus d'une fois, le second a tiré la sonnette d'alarme en dénonçant des comportements vexatoires ou peu courtois de ceux qu'il considère comme ses partenaires naturels dans la gestion de la transition ouverte au Mali depuis la chute du président Ibrahim Boubacar Keita.

On se rappellera en effet que le M5-RFP a très mal pris le fait par le CNSP, aux lendemains des événements du 18 août 2020, d'aller vers les soutiens irréductibles de IBK avant d'avoir le moindre contact, même de courtoisie avec son Comité stratégique. Il ne s'est pas privé de le dire et le message est passé cinq sur cinq : le CNSP, en forte délégation est venu faire amende honorable lors du meeting organisé par le M5-RFP le 21 août au monument de l'indépendance. Le porte-parole du CNSP, le colonel Ismaila Wagué a trouvé ce jour les mots justes et l'incident a été clos.

Les incompréhensions ont refait surface à l'occasion de l'organisation des journées natio-

nales de concertations sur la transition au Mali tenues du 10 au 12 septembre 2020. Le M5-RFP, ne s'était pas privé, dans sa Déclaration du 12 septembre 2020 de dénoncer « les intimidations, les pratiques antidémocratiques et déloyales dignes d'une autre époque contre lesquelles la lutte pour le changement et la refondation a été enclenchée.

En conclusion, le M5-RFP s'est démarqué du document produit qui ne reflète pas les points

de vue et les décisions du Peuple malien ».

Là aussi, après cette mise au point énergique, les choses sont rentrées dans l'ordre et le dialogue a sereinement repris entre « les deux légitimités de la transition.

Vint ensuite, selon des responsables du M5-RFP, le clash sur les modifications unilatérales apportées par le CNSP à des documents adoptés par les deux parties après de longues et laborieuses discussions et négociations. Selon





nos sources les discussions restaient en cours sur ce point.

Nonobstant ces incompréhensions somme toute naturelles entre des personnalités qui ne se connaissent pas et qui ont des logiques totalement différentes, entre des civils et des militaires aux réflexes différents, des avancées ont pu être constatées dans les discussions engagées entre eux. Au point que le CNSP, jouant carte sur table a clairement annoncé au M5-RFP sa volonté de désigner le président de la transition, à charge pour le M5-RFP d'en désigner le Premier ministre.

Des discussions furent engagées sur cette délicate question et réitérant sa promesse sous serment d'officier, le CNSP a invité le M5-RFP à lui faire parvenir une liste de premiers ministrables. Et les engagements étaient clairs : le Premier ministre de Transition devait sortir des rangs du M5-RFP et plus précisément de

la liste fournie.

À l'arrivée et à la surprise générale, c'est Moctar Ouane, qui n'est pas membre du M5-RFP et dont ni le nom ni le curriculum vitae n'a été communiqué qui « a coiffé au poteau » les 14 prétendants du M5-RFP. Il ne s'agit pas ici de faire le moindre procès au premier ministre désigné mais de comprendre les dessous des cartes.

Que s'est-il passé ? La rédaction de votre journal a mené l'enquête et peut livrer les premiers résultats de ses investigations.

Il faut d'abord préciser qu'à aucun moment, le problème de la compétence, de l'expérience, du patriotisme et de la légitimité de certains postulants du M5-RFP ne se sont posés. Sous ces angles le premier ministre finalement retenu n'était pas forcément le meilleur. Certes il avait de grandes qualités et des atouts importants. Mais certains candidats du M5-RFP

en avaient autant.

Mais comme on le sait, la nomination d'un Premier ministre n'est pas ni un concours d'accès à une grande école et encore moins un casting pour Miss monde.

Il y avait un choix à faire. Pourquoi celui-ci a-t-il, in extremis porté sur Moctar Ouane et non par exemple sur Choguel Maiga, Mountaga TALL ou Cheick Oumar Sissoko ? Comment ce scénario totalement inattendu a-t-il pu se produire ? y a-t-il eu un parjure des militaires ou une trahison des candidats du M5-RFP par un ou certains des leurs ?

Notre enquête nous a directement et clairement mené sur la deuxième piste, d'ailleurs de plus en plus évoquée sur de nombreux réseaux sociaux. C'est de l'intérieur que le M5-RFP a été trahi. C'est une éminente personnalité du mouvement qui lui a donné le coup de poignard mortel dans le dos.

Alors qui, au sein du M5-RFP pouvait avoir un tel poids et une telle capacité de nuisance à l'encontre de son propre camp ? Ils ne devraient pas être bien nombreux et peuvent tenir dans les cinq doigts d'une main.

Malikilé n'en dira pas plus à ce stade. Mais la composition du gouvernement éclairera et confirmera nos propos d'aujourd'hui que nous détaillerons juste après la publication de la liste des ministres.

Traîtres, préparez-vous à assumer !

■ Moctar SOW



## Ouverture Média - OM

OM INFO : TRANSITION | Première journée de travail du Premier ministre Moctar OUANE : Prise de contact avec le cabinet et les services rattachés.



Moins de 24 h après sa nomination, le Premier ministre de la Transition, Moctar Ouane a tenu à recevoir ses collaborateurs ce lundi 28 septembre 2020.

Nommé en effet par le Président de la Transition par le Décret N°2020/0068/P-T du 27 septembre 2020, le tout nouveau Premier ministre a salué la grande qualité, la diversité ainsi que les compétences des hommes et des femmes qui au quotidien, accompagnent le Premier ministre.

C'est sur leur engagement franc et total à ses côtés qu'il compte, pour mener à bien, la lourde tâche de redresser le pays, en synergie avec tous les autres segments de l'Etat et en conformité avec les règles et les principes qui prévalent.

Il s'est dit heureux de l'accueil chaleureux et convivial qui lui a été réservé. Il a souhaité consolider l'état d'esprit qu'il a trouvé sur place, fondé sur l'esprit de famille, la solidarité et le don de soi.

Détermination et conviction ont les été les maîtres-mots qui sont constamment revenus dans le propos du Premier ministre. Deux attitudes indispensables selon lui, pour réussir une mission qui ne sera pas de tout repos.

Après un tour de table qui a permis aux uns et aux autres de se présenter, la cérémonie s'est achevée sur une note d'espoir et une prière collective pour la Paix et la Stabilité au Mali.

La CCRP/Primature



## YERI Bocoum

#YBC/YB

le coordinateur général des mouvements de inclusivités !!!

Sécrétaire général du MPSA !

Natif de Tombouctou il a toujours oeuvré pour la paix et la stabilité grace a ses appuis multiples a travers son mouvement armée l'armée a pu nettoyer pas mal d'endroit d'ombre de tombouctou..

vous voulez du changement oui!

alors il est peu être ministre au nom de la paix et de la stabilité...

#BOUBACAR\_SIDI\_OULD\_TALEB.



#YBC/YB

Vomis par ses pairs opérateurs économiques pour sa gestion patrimoniale du CNPM et de ses ressources financières et avantages, Mamadou Sinzi Coulibaly a été déposé par les délégués lors de l'assemblée générale électorale du 26 septembre 2020. Au lieu de s'en prendre à ses comportements et à son bilan désastreux ( s'il y'en a), il s'en prend impunément à l'ORTM qui n'a fait que son rôle en diffusant le compte rendu d'une assemblée générale légalement tenue. L'ORTM est elle une juridiction pour légitimer ou pas une élection ? Pourquoi s'en prendre à nos confrères de Bozola sans discernement? Quelqu'un a t'il reproché à l'ancien président du CNPM ses dérives sur son groupe de média à l'encontre du régime d'ATT et IBK ?

Pourquoi, ce gars est trop arrogant et se prend pour la norme au monde alors que, spécialiste détournements et marchés de gré à gré, il est engouffré dans trop de scandales dans ce pays ?

Qu'est-ce qui justifiait le report unilatéral à quelques heures du scrutin, d'une assemblée générale électorale légalement convoquée depuis le 16 juillet 2020 ? Si l'élection était reprise, avec 89 voix sur 155 délégués connus d'avance, l'adversaire de Sinzi gagnera toujours, même avec 100 reprises. Le défaite est amère mais il faut l'accepter et tirer des leçons pour avancer.

Seydou Oumar Traoré, journaliste analyste.



## Jeune Afrique

Victoire Tomegah Dogbe est devenue la première femme nommée à la tête du gouvernement au Togo. Elle remplace Komi Selom Klassou.



Handicapé par le poids de sa dette, Djibouti poursuit ses projets de développement, notamment via la conclusion de partenariats public-privé, souligne l'économiste Zakaria Egueh.



## Bennchico Savadogo

Alhamdoulilah, levée de embargo sur le Mali, reprise des activités



## Baya Mandjou

Mali NIETA WULI WATI Sera  
Coup de tonnerre à Kati : Malick Coulibaly désiste à l'appel du CNSP

La mise en place du gouvernement est accélérée depuis la désignation du Premier Ministre Moctar Ouane. Dans la forme, il est d'usage que le choix des membres du gouvernement se fasse sur proposition du PM. Mais visiblement, les choses ne sont pas encore huilées au niveau de l'exécutif.

A Kati, l'effectivité du pouvoir n'a pas diminué. Des sources que nous avons sondées, il ressort que l'ex ministre de la justice, Me Malick Coulibaly aurait refusé de répondre à la convocation du colonel Assimi Goïta.

Le vice-président de la transition l'aurait invité ce 28 septembre 2020



pour peut-être le sonder et avoir des échanges approfondis sur des dossiers à la justice.

Mais les principes de l'ancien garde des sceaux est clair. Il ne voudrait pas passer comme une marionnette aux mains de ceux qui ont désigné, dans une certaine confusion, Président et Premier Ministre de la transition. Pour tenter de trouver une piste, Mahamoud Dicko, poursuit notre source, aurait convoqué Malick Coulibaly pour s'entretenir avec lui.

Rappelons que Malick Coulibaly avait refusé d'être reconduit sous l'BK qui ne lui avait pas laissé les mains libres malgré ses discours de promotion d'une justice indépendante. Malick Coulibaly connaît les enjeux et tous les schémas tracés par des conseillers occultes.



Mali NIETA WULI WATI Sera

Le syndicat des chefs d'état (CEDEAO) demande la relecture de la charte que le CNSP peine à satisfaire.

Au Mali, la Cédéao continue de faire pression sur les militaires qui ont pris le pouvoir il y a maintenant 43 jours. La prestation de serment du nouveau président, du vice-président et la nomination du Premier ministre de transition ne semble pas convaincre les chefs d'Etats de la Cédéao a levé les sanctions infligées au Mali suite au renversement de l'ordre constitutionnel.

La Cédéao en obtenant la nomination d'un Premier ministre civil voudrait qu'il soit chargé de conduire, sous l'autorité du Président de la Transition, des chantiers de différentes réformes du dialogue national inclusif et de préparer les prochaines élections présidentielles et législatives.

Pour ce faire, elle pose comme condition sino-qua non la publication de la version finale et officielle de la Charte de la Transition, où figure « la dissolution du CNSP avant et après l'investiture du Président de la Transition, les responsabilités du vice-président chargé de la sécurité et de la défense, l'impossibilité pour lui de remplacer le président de la Transition et la durée de la transition fixée à 18 mois à compter du 15 septembre dernier ».

Ces exigences posées toujours par la Cédéao compromettent les ambitions du Colonel Assimi Goïta et ses éléments qui veulent jouer à la politique de l'Autriche en portant des civils à la Présidence et à la primature alors que c'est eux qui continuent de tirer les ficelles. Pour

légaler leurs prérogatives, les militaires qui ont renversé le pouvoir d'IBK le 18 août dernier n'ont pas hésité à imposer leur propre charte à la concertation nationale. Laquelle prévoit, dans son article 6, que « le vice-président est chargé des questions de Sécurité, de la Défense et de la Refondation de l'Etat », et dans son article 7, que « le vice-président remplace le Président en cas d'empêchement temporaire ou définitif ».

Ces prérogatives que la charte attribue au vice-président, Colonel Assimi Goïta, empiètent non seulement les prérogatives du Président de la Transition et celles du tout nouveau Premier ministre de la Transition. Et laisse carte blanche aux militaires de décider en maître absolu sur les questions de sécurité, de défense et des réformes politiques et institutionnelles que les milliers de Maliens ont réclamé à travers les manifestations qui ont marquées Bamako depuis le mois de juin.

Comme le M5-RFP, la Cédéao a démasqué le jeu trouble en mettant la pression sur la junte pour qu'elle remet le pouvoir aux civils et retourne dans les casernes. Tous les observateurs avisés de la situation qui prévaut au Mali soulignent la pertinence de la position adoptée par la Cédéao contre les militaires. Ces derniers qui commencent à prendre goût aux délices du pouvoir se trompent de mission. Ils doivent profiter du nouveau départ que les Maliens rêvent pour organiser l'outil de sécurité et de défense afin de bouter dans le plus bref délai l'hydre du terrorisme hors des frontières du pays. La balle demeure dans le camp de la junte qui doit très vite relire la charte en prenant en compte les conditions posées par la Cédéao afin de mettre un terme aux souffrances des populations.



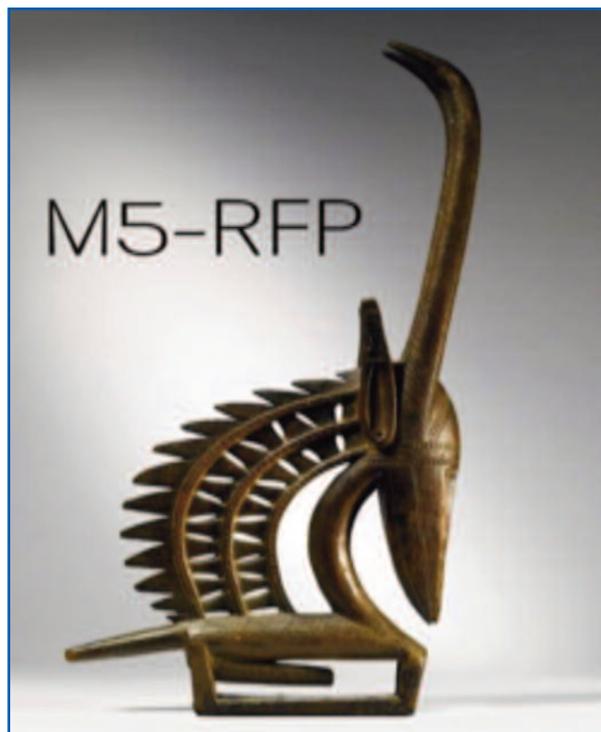
### Hamza B Sow

Privé de la présidence de la transition.

Privé de la primature de la transition.

Le M5 RFP devrait avoir 5 postes ministériels dans le nouveau gouvernement qui sera vraisemblablement composé de 25 ministres.

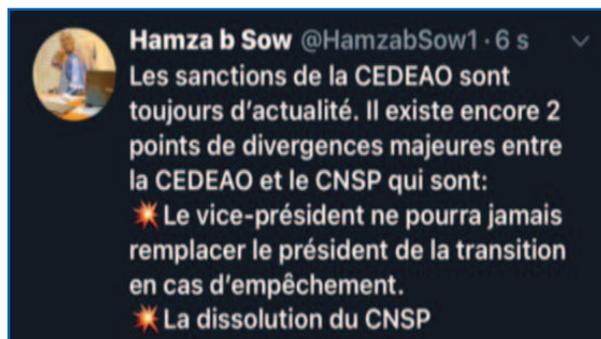
Comment répartir ces 5 portefeuilles entre les 14 postulants qui ont déposé leur CV ? Vont-ils être doublés une nouvelle fois par le CNSP?

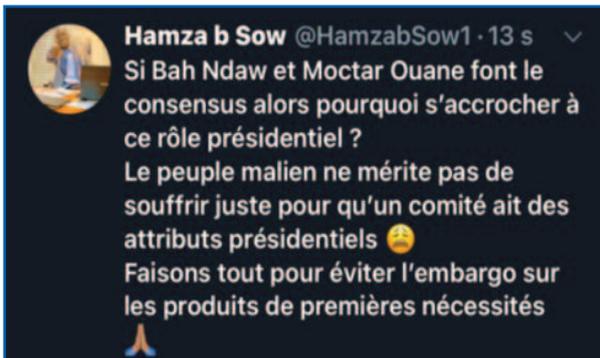


Ce qui fait 8 milliards durant ces 2 mois précédents.

Alors on attend un justificatif

Cordialement Hamza b Sow.





**Média A**

Les rôles de défense et de sécurité étant attribués aux tâches du vice-président. Ces deux ministères ne doivent pas figurer dans le nouveau gouvernement. Oubien de nommer seulement un ministre délégué chargé des questions de défense et de sécurité auprès du vice-président.



**MALI KANU**

Après avoir reçu le médiateur de la #CEDEAO pour le #Mali le 28 septembre 2020 le président du #Nigeria Muhammadu Buhari a indiqué que les chefs d'État allaient encore se réunir pour statuer sur l'incapacité de la junte militaire à répondre aux demandes qui lui ont été adressées.



**Yehia Tandina**

QUI EST LE NOUVEAU PATRON DES PATRONS DU MALI

Amadou dit Diadie Sankare est détenteur d'une maîtrise en économie et sciences de gestion, obtenue à l'université Cheick-Anta-Diop de Dakar, d'un MBA en ingénierie comptable et financière et management des sociétés à l'université de Québec à Montréal.



Un homme d'affaire hors pairs. Diadie président de la société africaine d'étude et de réalisation SAER ;de Mali créances créée en 2007, spécialisée dans le recouvrement des créances pour les tiers; IMS créée en 2010 sous le nom de SAER NIME consacrée à l'extraction et à la construction d'infrastructures.

Diadie est un homme humble, discret et travailleur. Sa société SAER-emplois est aujourd'hui le leader des services de gestion des ressources humaines en Afrique de l'Ouest francophone, elle est présente dans 7 pays. Véritable pourvoyeur d'emploi. Diadie a permis à des milliers de jeunes africains de sortir de la précarité et nourrir des ambitions personnelles. Spécialiste en placement, recrutement, audit, gestion du personnel (GAP) et formation.

Sa générosité s'est étalée partout. Pour illustrations en 2012, il a assuré le fonctionnement de la centrale thermique de Niafunke en carburant afin de minimiser le stress de ses parents. En 2017 parrain de la 1ère semaine du mois de la solidarité, il assura dans le cercle de Niafunke la fourniture du matériels scolaires aux élèves de sarafere et de soboundou.

Cette confiance placée en toi par les patrons du Mali n est autre que le fruit d'un engagement et d'une détermination à l'épanouissement de l'économie africaine. Bon vent DIADIE.



**Soye Traore**

L'éléphant annoncé est arrivé en souris.  
 Pourquoi Mr Ouane ??  
 Un monsieur mou sans rigueur !  
 Le Mali, ce grand majeur incapable, aura du mal à se relever.



**Tami Maiga**

LE NOUVEAU PM A ÉTÉ CHOISI APRÈS LE REFUS DE ABDOULAYE IDRISSE MAIGA.  
 SOURCE: FRÉDÉRIC COUTEAUX- RFI-



### BBC News Afrique

Ce sont ses deux sœurs adoptives qui ont forcé leurs parents à l'adopter. Elles ont apprécié ses pas de danse dans un camp d'accueil de migrants où il logeait. En 2015, il avait entrepris un voyage traumatisant et ardu de neuf mois depuis la Gambie. Que pensez-vous de son histoire?



### Gims De Willson

Il fallait que le M5 existe pour qu'on sache toute la sagesse et toute la grandeur qu'il y'a en cet homme. Il n'est pas là où il est par le fait du hasard ni par un coup de chance mais par sa constance, son dévouement, sa force de conviction, son engagement et sa détermination. Merci pour le Mali grand patriote Choguel Kokalla Maiga



**SAMA**

transfert d'argent

## Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

**40%**

SUR VOS FRAIS DE  
TRANSFERT D'ARGENT

[www.sama.money](http://www.sama.money)



## Communiqué du parti ADEPM relatif à la violation du principe d'intangibilité des territoires par l'Algérie au Mali



Le parti ADEPM a appris avec indignation l'annexion d'une partie du territoire malien par l'armée Algérienne selon des sources locales. Il s'agit de la frontière de In-halid cercle de tessalit, région de Kidal, précisément la localité frontalière de inkhalil jusqu'à placer des bornes selon les mêmes sources.

Cette opération s'est intervenue le 23 septembre 2020 vers midi donc le lendemain de la fête de l'indépendance du Mali.

Il est important de souligner que cette zone est sous le contrôle des forces Barkhane, des Nations unies et des forces armées de la CMA.

Le parti ADEPM est au regret de constater si ces informations se confirment, la complicité des forces Barkhane et des Nations Unies dans l'annexion de cette partie frontalière très riche en sous-sol.

Le parti ADEPM déplore cette violation du principe d'intangibilité des territoires par d'Algérie au moment où le Mali est plongé dans une crise multidimensionnelle et devant la force Barkhane qui possède une base militaire à Tessalit.

Le parti ADEPM propose aux nouvelles autorités qui ont la charge de la gestion de la transition de procéder à une évaluation et une relecture de l'accord de coopération militaire entre la France et le Mali.

La concertation nationale ayant rendu souverain la forme et les organes de la transition politique, les autorités dirigeantes ont la légitimité et la légalité de revisiter cet accord qui ne profite en rien du peuple Malien.

Le parti ADEPM réitère sa volonté de remplacer cet accord de coopération militaire de défense par l'accord technique de coopération militaire du type de 1985 ne permettant pas aux forces Françaises d'intervenir sur le territoire Malien.

La violation du principe d'intangibilité est une mise en cause de l'indépendance du Mali et des règles établies par les nations unies.

Le parti ADEPM interpelle les forces Barkhane, la CMA, les Nations unies et les nouvelles autorités à apporter les éclaircissements sur ces informations.

Le parti ADEPM dans son rôle de sauvegarde et de la défense de l'intérêt et de l'intégrité territoriale du Mali conformément à la charte des partis politiques demande aux nouvelles autorités de la transition politique de revisiter tous les accords entre le Mali et ses partenaires.

Le parti ADEPM réitère son soutien à la réussite de cette transition po-

## 130ème Conseil d'Administration de Shelter-Afrique : Le Directeur General de l'OMH, sekou demba élu vice-president



Le lundi 14 septembre 2020, s'est tenue à Nairobi, au Kenya, la 130ème session du Conseil d'Administration (CA) de Shelter Afrique. Le Mali s'est hissé à la Vice-présidence dudit conseil, à travers la nomination du Directeur Général de l'Office Malien de l'Habitat, M. Sékou DEMBA. Au poste de vice-président du Conseil d'Administration (CA) de Shelter-Afrique à l'issue de la réunion tenue, le 14 septembre 2020, à Nairobi, Kenya.

Le Mali vient de se hisser à la tête de la vice-présidence de Shelter-Afrique, la seule institution panafricaine de financement dédiée à fournir une gamme complète de solutions d'accès aux logements abordables à travers l'Afrique. Le Directeur général de l'Office Malien de l'Habitat (OMH), M. Sékou Demba, siège au sein dudit Conseil, depuis mai dernier, pour le compte des dix (10) pays du Groupe 7 (le Burkina Faso, le Burundi, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Guinée Bissau, la Guinée Équatoriale, le Mali, la République Centrafricaine, le Sénégal et le Tchad). Il a été également désigné membre du Comité d'Investissement de la même institution.

Cette belle victoire du Mali a été rendue possible grâce à la campagne intense menée par les autorités maliennes auprès des autres pays actionnaires. Elle s'inscrit dans la vision du Directeur Général de l'OMH qui vise, dans la perspective de l'élargissement de l'offre de logements, à une meilleure implication des institutions financières internationales dans le financement de projets structurants, en partenariat avec les établissements de crédits locaux. Les actions menées par Shelter-Afrique en faveur du Mali sont multiples et ont porté notamment sur la participation au financement de projets de logements sociaux (SIFMA, IFABACO...), le financement de divers projets immobiliers privés ainsi que des concours en faveur de l'usine Terres Cuites de Bamako.

Aïcha CISSÉ

litique dont l'objectif est la refondation du Mali et l'avènement de la 4ème république de restauration de l'autorité d'État et de nos valeurs.  
Bamako le 25 septembre 2020

**Aboubacar Sibicki Fomba Président du parti ADEPM**

## Abdrahamane Diarra président de la jeunesse URD : « Obliger les partis politiques à se regrouper en fonction de leurs idéologies »



**L**e Mali, au moment des indépendances, avait bien amorcé sa vie politique. Les tendances politiques obéissaient à des obédiences idéologiques et le militantisme se caractérisait par l'engagement patriotique.

De 1968 à 1991, le libre choix en matière de militantisme n'existait pas. À partir de 1991, l'engouement généralisé pour la démocratie multipartite n'a laissé guère le choix au respect des questions d'obédience idéologique. C'est pourquoi nous comptons aujourd'hui une floraison de partis politiques (plus de 250 pour environ 20 millions d'habitants). Le nombre de ceux représentés au Parlement n'ayant jamais pu excéder la vingtaine, la plupart n'arrivent même pas à faire élire des élus locaux. Une autre difficulté est le nomadisme politique injustifié.

Fort de ces constats, les réformes à opérer dans le Mali nouveau doivent concerner la vie et la pratique politique. L'octroi du récépissé pour la création d'un parti doit connaître un processus plus rigoureux. On peut donner une autorisation provisoire et conditionner l'obtention du récépissé à la tenue d'assises regroupant des représentants de toutes les localités du pays ainsi que de la diaspora, à la disponibilité d'un projet de société déclinant de façon précise l'idéologie et à un registre de signatures de 20 000 personnes au moins, avec adresses et autres contacts vérifiables.

Et il faudra que la nouvelle formation s'attende à un retrait de son récépissé lorsqu'elle ne parvient pas à obtenir 10% des suffrages. Ces réformes obligeront certainement les partis à se regrouper pour faire de réelles offres politiques aux populations et leur donner l'opportunité de meilleurs choix, basés sur des critères objectifs. Le nomadisme sera sanctionné par la perte du mandat. Il urge aussi de mettre en place un organe unique, permanent et indépendant, dont les missions seront celles de l'ensemble des structures chargées des élections.

Cela aura l'avantage de développer de réelles expertises dans le domaine électoral, de permettre la tenue d'élections libres, crédibles et transparentes et de donner leur légitimité aux dirigeants.

Source : Journal du Mali

## Bah n'daw : L'homme de rigueur ?



**Le colonel-major à la retraite Bah N'Daw, âgé de 70 ans, est un ancien pilote d'hélicoptère formé dans l'ex-URSS et qui fut l'aide de camp du général Moussa Traoré. Il avait été nommé ministre de la Défense en mai par IBK, mais il n'était alors resté en poste que quelques mois.**

**A**uparavant, Bah N'Daw avait été nommé chef d'Etat-major de l'armée de l'Air, puis directeur de l'Office des Anciens combattants de 2008 à sa retraite en 2012.

Né le 23 août 1950 à San (région de Ségou), il rejoint en 1973 l'armée de l'air. Il est formé l'année suivante en Union Soviétique comme pilote d'hélicoptère, puis diplômé de la 7e promotion de l'Emia de Koulikoro (1976-1978).

En 1994, il est breveté de l'Ecole de guerre (CID) française. En 2003, il devient le chef d'état-major de l'armée de l'air mais démissionne dès le 2 avril 2004. Il prend en 2012 sa retraite avec le grade de colonel-major.

Il est ministre de la Défense du 28 mai 2014 à janvier 2015 sous la présidence d'Ibrahim Boubacar Keïta. Il aurait choisi de quitter son poste pour refuser de cautionner la réintégration des anciens rebelles déserteurs, demandée lors des discussions préalables aux accords d'accords d'Alger.

Officier de l'Ordre national du Mali, il a aussi été décoré de la Médaille du mérite militaire et de la Médaille du mérite national. Bah N'Daw est surtout connu pour sa rigueur dans le travail ; son honnêteté est légendaire.

Bah N'Daw a prêté serment, le vendredi dernier, en tant que président de la transition, ainsi que le colonel Goïta comme vice-président. C'est en cette qualité qu'il lui est revenu de nommer le dimanche, 27 septembre 2020, un Premier ministre en la personne de Moctar Ouane, en vertu d'une charte retenue par la junte pour organiser la transition. La Cedeao avait réclamé que celui-ci soit un civil et c'est maintenant le cas. La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) avait suspendu dès le 20 août 2020 le Mali de ses organes de décision et infligé un embargo financier et commercial. Elle avait indiqué la semaine passée qu'elle lèverait ces sanctions aussitôt que la junte aurait accédé à ses exigences.

Polyglotte, le nouveau président de transition du Mali parle notamment le français, l'anglais et le russe.

MS

## Panique à la CMDT : Le PDG et son équipe Risquent gros



Le PDG Baba Berthe et son directeur Financier et comptable Mamadou Yaressi, sur le point de fuir tant les deux hommes savent ce qu'ils ont donné au régime IBK pour se maintenir en mettant en genoux les finances de la société.

Le dossier Bakary Togola au niveau de la justice les enfoncera davantage.

Beaucoup ont gardé le triste souvenir des 2 lits confectionnés à 14 millions chacun pour la sieste d'IBK quand ce dernier se rendait à Sikasso en 2017, au motif que, au cas où après le déjeuner prévu à Koumantou, voudrait se reposer.

Hélas le manitou ne s'est finalement pas reposé et a continué sur Sikasso après les copieux repas financés par la CMDT sur instructions du PDG à coût de dizaines de millions de nos francs. Comme si le président était en déplacement pour la CMDT.

Pour la suite de l'anecdote, devinez où l'un des lits de 14 millions a fini? A "Sougoumba", village natal du sieur Baba Berthe où il y a bâti un pied-à-terre digne de pachas d'autres temps.

Si la transition veut réellement redonner espoir aux maliens en général pour un Mali dépoussiéré, et aux paysans en particuliers qui broient du noir ces temps-ci, il va de soi d'investiguer à la CMDT, voir où sont passés près de 75 milliards de nos francs que les prédécesseurs du sieur Baba ont trimé pour réaliser afin que la boîte puisse avoir un fond propre digne de ce nom, et mener à bon port les politiques de réforme du personnel et la rénovation des usines pour booster la capacité industrielle d'égrenage de ladite société.

Comment comprendre qu'une boîte qui a réussi, sur le plan quinquennal des anciens PDG d'avant Berthe, à faire du Mali le premier producteur de coton en Afrique devant l'Égypte et la Côte d'Ivoire...peine aujourd'hui à monter le moindre centime lui appartenant dans ses comptes.

Tout ceci ne fût possible qu'avec l'expertise du tout puissant et inamovible directeur Financier de la CMDT, qui a sa famille au Canada...le Mali peut brûler ou chavirer, lui, il n'en a cure pourvu que les siens sont en sécurité bien lotis et chauffés au détriment de la vache laitière qui est la CMDT.

La CMDT tourne aujourd'hui sur des jongalges financiers à taux farouche pour payer rien que le salaire du personnel.

Nous reviendrons avec les documents/preuves (la mafia autour des intrants, la surfacturation des travaux de construction, le détournement des locations des engins lourds, le coptage dans le personnel par co-

## Les postes de la douane et de la gendarmerie de Didiéni visés par des hommes armés : Un mort, des armes et des munitions emportées



La gendarmerie et le poste de douane de Didiéni dans le cercle de Kolokani ont été la cible, dans la soirée du 24 septembre, d'une attaque d'individus armés non identifiés. Un agent de douane a trouvé la mort et un autre blessé.

Des armes et des munitions ont été emportées. Selon une source sécuritaire, l'attaque était conduite par au moins une dizaine d'individus armés dont certains en motos et d'autres en véhicule. En plus de la mort de l'agent de douane, les assaillants ont emporté un PM et une moto Sanily appartenant à la gendarmerie et deux PM appartenant à la douane. Notons que depuis plusieurs jours, des individus armés non identifiés sont signalés non loin de Didiéni notamment dans le secteur de Nara. C'est précisément sur l'axe Nara-Guiré qu'une dizaine de soldats maliens avaient trouvé la mort lors d'une embuscade, il y a quelques jours.

A. DIARRA

...pulpance, le détournement et abus sur les graines de cotons à l'endroit des pays étrangers au détriment de nos usines, le business entre les opérateurs de carburant et quelques cadres véreux de la boîte, la surfacturation via personne interposée pour l'achat des véhicules de tournée à la CFAO pour double voire tripler les retro commissions...)une fois le gouvernement de transition mise en place.

Monsieur le Président de la transition, vous avez dit ZERO IMPUNITÉ, ce n'est point tombé dans l'oreille d'un sourd.

Sibiri Samaké

# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

# Multiplication des accidents pour non utilisation des passerelles : Des poux sur la tête de la Directrice Générale de l'ANASER

Pendant que les accidents de la circulation se multiplient contre les piétons, la directrice générale de l'ANASER s'en fout de leur sort. Ce qui la préoccupe le plus, c'est bien les frais de missions à l'intérieur. Une telle personne mérite-t-elle la confiance des autorités ?

Construits à coût de millions de F CFA, les passerelles pour piétons ont été conçues par les autorités, afin de permettre la fluidité de la circulation, mais aussi la traversée des routes et amoindrir les cas d'accidents.

A Bamako, on les retrouve au niveau du marché de Sébénicoro, de Kalabancoura ; vers la Gare ferroviaire, au Quartier-Mali, à Sogoniko (en face de la Gare routière), au Dibida. Pour la construction de ces passages pour piétons, les autorités sont parties du constat que les populations en traversant les routes subissent parfois des accidents mortels. Après la construction des infrastructures, les responsables d'alors de l'ANASER soucieux de la sécurité des usagers de la route et au regard des missions à eux confiées, ont fait de leur mieux afin que les populations utilisent les passerelles. A l'époque, la sensibilisation a fait son effet. Le nombre de cas d'accidents de la circulation avaient bien diminués au grand bonheur de la population. Les responsables de l'ANASER avaient eu raison d'initier des campagnes stratégiques efficaces afin d'amener les usagers à utiliser constamment les passerelles. Par la suite, c'était devenu une habitude. Il était rare de voir un piéton traverser sans emprunter les passerelles piétonnes.

Il a fallu un changement de directrice à l'ANASER pour que les choses se gâtent. Celle qui a en charge de diriger la structure chargée de promouvoir et renforcer la sécurité routière, a mis à l'eau les efforts colossaux de ses prédécesseurs. Aujourd'hui, le nombre d'accidents de circulation en ce qui concerne les piétons a grossi à cause de la non-utilisation des infrastructures consacrées. Certaines passerelles sont devenues des lieux de rendez-vous pour les bandits, qui en altitude parviennent à identifier leurs victimes. C'est le cas de la passerelle de Sogoniko. Là-bas, outre les ban-



dités et les amateurs de drogues qui y ont élu domicile, les fleuristes y ont pris la mauvaise habitude de transformer le champ prévu pour la montée de la passerelle en un lieu de vente de pépinières. Ce qui rend impossible la traversée de la route via la passerelle. Cet état de fait est dû plus à la négligence voir au laisser aller de la directrice générale Diadie Sacko, qui n'en fait pas une priorité. Selon nos informations, la directrice de l'Anser n'a pas fait de la sécurisation des piétons sa priorité. Ce qui l'intéresse le plus, c'est les sorties à l'intérieur, sur les routes nationales et internationales où les frais de mission sont consistants. Même ses semblants de sensibilisations sur ces routes sont de nature à berner les populations et les autorités.

Joint au téléphone sur le cas de l'échangeur de Sogoniko, la directrice de l'Anser avait promis de diligenter une équipe pour constat et disposition à prendre, mais hélas. Rien ne fut fait. Mme Sacko a un autre agenda qui est loin de la sécurisation des populations.

Face aux « refus » des piétons d'emprunter les infrastructures avec son lot d'accidents quo-

tidien, beaucoup se demandent ce que fait l'ANASER. « Nous sommes très désolés l'ANASER dont la mission est entre autres de contribuer à l'amélioration des conditions d'exploitation du réseau routier, ferme les yeux et fait comme si elle n'a pas pour devoir de nous sécuriser dans la circulation », a martelé une jeune dame. Après avoir fustigé l'attitude des responsables de l'Anser, cette autre dit ne pas comprendre le mutisme des autorités. Etablissement public national à caractère administratif, l'ANASER doit entre autre participer à la définition des règles en matière de circulation et de sécurité routière et veiller à en assurer le respect.

Nommée par le Conseil des ministres du mercredi, 23 octobre 2019 dans des circonstances qui ont nourri toutes sortes de débats, l'agence est loin d'être mise sur les rails sous Mme Sacko.

Pour n'avoir pas inscrit dans son agenda la sécurité des piétons dans la circulation, la directrice de l'ANASER mérite un zéro pointé.

Mohamed Keita

## Projet "média sahel" : Faire des jeunes du sahel des acteurs incontournables de l'espace médiatique

La grave crise sécuritaire qui secoue les pays du sahel depuis un certain temps a fait et continue de faire des victimes civiles ainsi que militaires. Les jeunes qui sont le plus souvent persécutés et enrôlés de force doivent être au parfum de l'information pour faire échouer les projets machiavéliques des groupes terroristes et djihadistes dans l'espace sahélo-saharien. C'est ainsi que Le projet « Média Sahel » a organisé un atelier de concertation les 23, 24 et 25 septembre 2020 à l'intention des directrices et directeurs des radios bénéficiaires du volet renforcement de capacités du projet "Média Sahel" à l'hôtel Onomo.

Cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et initié par CFI, le projet « Média sahel » est mis en place dans trois pays du sahel, à savoir le Mali, le Niger et le Burkina Faso, afin de contribuer, à travers les médias, à l'inclusion de la jeunesse, à la stabilisation et au développement démocratique des pays du Sahel. Cela, en favorisant leur accès à des informations fiables, sensibles au genre, et axées sur leurs préoccupations et leur permettre de s'approprier ce

nouvel espace médiatique pour participer de manière plus équitable et apaisée au débat public. La présentation de la synthèse de l'étude portant sur les dynamiques existantes et / ou la promotion des médias auprès des jeunes dans les localités du Mali réalisée à Bamako, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka par le Dr. Fodié Tandjigora, a été un moment clé de l'atelier. La présentation de la synthèse de cette étude réalisée par le Dr. Fodié Tandjigora a montré que les jeunes son-

dés au sein de ces régions du Mali ont mentionné les réseaux sociaux comme leur première source d'information. Il a noté que ceci dénote de l'importance de plus en plus accrue des réseaux sociaux chez les jeunes et que ce canal moderne s'impose sur les médias traditionnels : radio (16%) et télé (14%) et sur les canaux informels : famille (1%) et les grins. (4%). « Les jeunes s'intéressent de moins en moins aux émissions radiophoniques au profit des réseaux sociaux surtout Facebook et WhatsApp. Ils préfèrent s'informer et se divertir à travers les groupes qu'ils créent et administrent eux-mêmes. Aujourd'hui les jeunes disent qu'ils n'ont pas le temps pour écouter les radios », explique-t-il. Fodié Tandjigora a aussi cité d'autres sources d'informations des jeunes comme les grins, les ONG et associations, les lieux de culte, etc. La fastidieuse question de la langue est revenue dans les débats et Dr. Tandjigora a fait savoir que les langues les plus demandées par les jeunes sont les langues locales et que les radios de proximité tiennent compte de ce besoin d'animer les émissions dans les langues du terroir. Les résultats de cette étude doivent être pris en compte afin de sauver les jeunes sahélo-sahariens des multiples menaces qui les guettent.

Moussa Samba Diallo



# Bah N'Daw investi Président de la Transition au Mali : « Tous les dossiers d'enquêtes réalisées par nos structures de vérifications seront transférés au juge »

Le Centre International de Conférence de Bamako (CICB) a abrité, le vendredi 25 septembre 2020, la cérémonie d'investiture du président Bah N'DAW et du vice-président de la transition, colonel Assimi GOÏTA. Après avoir été renvoyé dans l'exercice de ses fonctions par le président de la Cour suprême du Mali, Wafi OUGADEYE, le président de la transition, Bah N'DAW, a prononcé un discours dans lequel il indique que le Mali est ébranlé, piétiné, humilié. « Si je dois donner ma vie pour que la transition soit menée à bon port, je n'hésiterai pas une seconde. Je suis prêt au sacrifice, prêt au sacrifice suprême pour que le Mali redevienne le Mali de nos rêves et de nos potentialités... Je combattrai sans concession les scrutins aux coûts astronomiques, la fraude électorale. Je ne peux pas promettre zéro corruption mais je ferai tout pour que l'impunité zéro soit la norme. Tous les dossiers d'enquêtes réalisées par nos structures de vérifications seront transférés au juge », a déclaré le président de la transition au Mali, Bah N'Daw, fraîchement investi dans ses fonctions.

Cette cérémonie d'investiture a rassemblé plusieurs personnalités dont l'ancien président du Mali, Dioncounda Traoré, le Président de la République de Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embaló, l'ancien Président de la République Fédérale du Nigeria et médiateur de la CEDEAO, Goodluck Jonathan, la Ministre ghanéenne des Affaires Étrangères, Présidente du Conseil des Ministres de la CEDEAO, Shirley Ayorkor Botchway, les diplomates accrédités au Mali, les responsables politiques, les responsables des organisations de la société civile, les responsables des mouvements armés et bien d'autres. Après l'installation des membres de la Cour suprême du Mali et la lecture du procès verbal de désignation du président et du vice-président de la transition par la greffière en chef, le procureur général de la Cour Suprême, Boya Dembélé a, dans son réquisitoire, félicité Bah N'Daw et Colonel Assimi Goïta pour le choix porté sur leur personne pour diriger la transition au Mali. Il a parcouru la carrière professionnelle du président et du vice-président. Ainsi, dans son réquisitoire, il ressort que le président de la Transition au Mali, Bah N'Daw est né le 23 août 1950 à San (Ségou). Bah N'Daw a fait une brillante carrière au sein de l'armée de l'air, avant de faire valoir ses droits à la retraite. Quant au colonel Assimi Goïta, il est âgé de 37 ans. Colonel Goïta a été engagé à plusieurs reprises en opération au nord, au



centre du Mali et en opération extérieure au Darfour. Selon le procureur général, leur choix a fait la quasi unanimité au sein de la population malienne. A ses dires, la transition ne doit pas s'éterniser. Il a précisé que les autorités de transition, une fois installées, doivent se mettre à la tâche. « Le spectre de la prise

de pouvoir autrement que par les urnes doit être circonscrit à jamais pour que le Mali connaisse véritablement une stabilité pérenne. Nous devons saisir cette transition pour nous ressaisir, créer les conditions qui permettraient au pays de ne plus sombrer. Il faudra véritablement

**une refondation de l'Etat** », a-t-il dit. A l'en croire, le président et le vice-président de la transition doivent relever des défis : veiller à la bonne gestion des ressources publiques, améliorer le panier de la ménagère, relire la loi électorale, satisfaire les revendications syndicales, créer un organe unique de gestion des élections, organiser les élections etc. Pour Boya Dembélé, ils sauront mener la transition à bon port.

### **La libération des personnalités civiles et militaires recommandée**

Il a exhorté le président et le vice-président à faire libérer toutes les personnalités civiles et militaires détenues depuis le 18 août 2020. Après avoir fait ses observations, le Ministère Public a demandé au président de la Cour suprême de renvoyer Bah N'Daw et colonel Assimi Goïta dans l'exercice de leurs fonctions. Le moment tant attendu de la cérémonie fut la prestation de serment du président Bah N'Daw et du vice-président, colonel Assimi Goïta. Conformément à l'article 9 de la charte de la transition, ils ont lu le serment suivant : **« Je jure devant Dieu et le peuple malien de préserver en toute fidélité le régime républicain, de respecter et de faire respecter la Constitution, la charte de la transition et la Loi, de remplir mes fonctions dans l'intérêt supérieur du peuple, de préserver les acquis démocratiques, de garantir l'unité nationale, l'indépendance de la patrie et l'intégrité du territoire national. Je m'engage solennellement et sur l'honneur à mettre tout en œuvre pour la réalisation de l'unité africaine »**. Le président de la Cour Suprême a donné acte au président et au vice-président de la transition du serment prêté et les a installés dans l'exercice de leurs fonctions. Le président de la Cour Suprême a félicité Bah N'Daw et le colonel Assimi Goïta. Avant d'ajouter que le peuple a soif de paix et de justice. A partir d'aujourd'hui, dit-il, c'est un nouveau Mali qui commence. Après cette cérémonie solennelle de prestation de serment, le grand chancelier des ordres nationaux, le général Amadou Sagafourou Guèye, a procédé à la décoration de Bah N'Daw, président de la transition, chef de l'Etat, désormais Grand maître des ordres nationaux du Mali.

Puis s'en est suivi de l'exécution de l'hymne national du Mali. Dans son discours, le président de la transition, Bah N'Daw, a salué le Conseil National pour le Salut du Peuple (CNSP) pour son esprit patriotique, son sens du discernement et sa capacité d'écoute. Avant d'ajouter que l'action du CNSP du 18 août 2020 est la conséquence de la très grave crise sociopolitique qui a paralysé la vie de la Nation des mois durant. **« Au collège qui a porté son choix sur ma modeste personne pour présider cette transition, j'exprime toute ma gratitude. Je suis honoré par son geste et je voudrais lui dire ici que je me battrai de toutes mes forces pour mériter sa confiance »**, a-t-il dit. Il a exprimé sa détermination à conduire une transition stable, apaisée et réussie dans les conditions et les délais convenus (18 mois). Il a indiqué qu'il sera toujours disponible pour servir le Mali. **« Il s'agit pour moi et il doit s'agir pour chacune et chacun, d'apporter sa petite contribution, sa petite pierre à la consolidation de l'édifice national. Car la maison commune est ébranlée, affaiblie, humiliée. Elle tremble dans ses fondements depuis au moins une décennie. Oui, il ne faut pas avoir peur des mots : le Mali est ébranlé, piétiné, humilié. Ebranlé, Affaibli, humilié par ses propres enfants, par nous-mêmes, par personne d'autre que nous-mêmes... Si je dois donner ma vie pour que la transition soit menée à bon port, je n'hésiterai pas une seconde. Je suis prêt au sacrifice, prêt au sacrifice suprême pour que le Mali redevenue le Mali de nos rêves et de nos potentialités. Ma plus grande satisfaction résidera dans la passation de témoin au futur président de la République élu, élu proprement et élu indiscutablement »**, a-t-il dit. Pour cela, il dira qu'il faut mener une réflexion profonde sur les tares des processus électoraux au Mali afin de doter le pays de bons textes, gage de toute démocratie. **« Je combattrai sans concession les scrutins aux coûts astronomiques, la fraude électorale, l'achat de voix, l'incursion de l'administration dans le processus électoral, la perversion des résultats pour les Cours d'arbitrage. Une telle mission se mènera sur le socle de la guerre sans merci qu'il faudra continuer à livrer aux forces terroristes et au crime organisé. Ces fléaux**

**accablent certaines parties du pays depuis plus d'une décennie. Leur sanctuaire s'élargit au détriment de la sécurité nationale. Les demi-victoires ne suffisent plus pour les vaincre. Nous devons gagner totalement et durablement. Pour cela, il faut certes une gestion politique là où celle-ci est nécessaire mais il est important de se doter de moyens les plus dissuasifs possible à travers une armée aguerrie, matériellement soutenue et moralement prête. L'armée ne devra combattre que l'ennemi. Elle ne saurait être coupable d'exactions contre les populations civiles. Cela ne peut pas être accepté et ne sera pas accepté »**, a souligné Bah N'Daw. Il a fait savoir que les moyens de l'armée iront désormais totalement à l'armée et seulement à l'armée. **« Chaque centime investi pour la défense et la sécurité de ce pays surveillé et évalué, tant que je présiderai aux destinées de la Transition. J'en prends ici le serment. Je ne peux pas promettre zéro corruption mais je ferai tout pour que l'impunité zéro soit la norme. L'argent public est sacré et je ferai en sorte qu'il soit dépensé, de manière traçable et raisonnable. Avec tous les sacrifices que cela comporte, en termes de mesures systémiques et de répression des crimes et délits économiques. Tous les dossiers d'enquêtes réalisées par nos structures de vérifications seront transférés au juge, au besoin. Il m'appartient de garantir à la justice les moyens de diligenter leur traitement. Le Dialogue National Inclusif a balisé la voie. Dans les semaines à venir, je ferai tout pour que soit mis en place le Comité chargé de la mise en œuvre de ses importantes recommandations »**, a indiqué Bah N'Daw. A l'en croire, la transition qui s'ouvre ne remettra en cause aucun engagement international du Mali ni les accords signés par le gouvernement. L'Accord pour la Paix et la Réconciliation, dit-il, sera appliqué et ne sera révisé que d'accord partie. Enfin, le président de la transition, Bah N'Daw, a précisé que le gouvernement de transition qui sera incessamment formé fera de la lutte contre la pandémie de la covid-19 une de ses plus grandes priorités.

**Aguibou Sogodogo**

# Élection au CNPM : Voici pourquoi Mamadou Sinsy Coulibaly est lâché par les acteurs du secteur privé



**N**ous l'avons dit dans ces mêmes colonnes, le président sortant du Patronat malien, Mamadou Sinsy Coulibaly, avait la trouille, depuis qu'un certain Amadou Diadié Sankaré s'est déclaré candidat à la présidence du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM). Et il y avait vraiment de quoi pour lui d'avoir peur, l'essentiel de tout ce qu'il avait jusqu'ici avancé comme arguments pour essayer de redorer son bilan catastrophique à la tête du CNPM étant bâti sur du faux, rien qu'une série de contre-vérités qui n'ont contribué qu'à mettre le secteur privé malien à genou ! En voici quelques preuves...

En fait, les succès tant vantés par Mamadou Sinsy Coulibaly et son clan dans l'amélioration de l'environnement institutionnel et juridique en faveur de l'investissement privé ne sont que de la poudre aux yeux, une insulte à l'intelligence des maliens soumis aujourd'hui à la torture de leurs enfants tourner en rond, à cause de la suppression de la Taxe Emploi Jeunes par les soins de celui qui avait été perçu à la

tête du CNPM comme un messie il y a cinq ans ! En effet, la suppression de la Taxe Emploi Jeunes a illico entraîné la suppression des fonds de l'APEJ (Agence pour la Promotion de l'Emploi Jeunes) et du FAFPA (Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage).

Comme conséquence, ces deux structures n'arrivent plus à faire face à leurs missions, notamment la lutte contre le chômage des jeunes et la formation des ressources humaines tant pour ce qui concerne les jeunes que pour les entreprises. Et pour cause : la Taxe Emploi Jeunes supprimée par Mamadou Sinsy Coulibaly était des impôts prélevés pour alimenter les caisses de l'APEJ et du FAFPA dans le but de créer de l'emploi pour les jeunes et pour assurer la formation des travailleurs du secteur privé ! En effet, La TEJ permettait de financer des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPPE) portées par les jeunes entrepreneurs (startupeurs et entreprises en croissance).

Pour rappel, la Taxe Emploi Jeunes (TEJ) avait été instituée par la loi N°08-020 du 22 Juillet 2008, et était versée dans un compte d'affectation spéciale ouvert dans les livres du Trésor Public et destinée à financer des projets portés par les jeunes de 40 ans au plus à travers l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ), un Etablissement Public à caractère Administratif créé par la loi n°03-031/AN-RM du 25 Août 2003 modifiée par la Loi n°2014-068/AN-RM du 31 décembre 2014. Autre décision improductive de l'équipe dirigée par Mamadou Sinsy Coulibaly, et qui a sans doute conduit à sa chute, la suppression de la Taxe sur la Formation Professionnelle (TFP). La Taxe de Formation Professionnelle, gérée avant sa suppression par le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA), a été créée par Loi N° 97-023 du 14 Avril 1997 modifiée par la Loi N° 06-057 du 04 décembre 2006 sous forme d'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) doté de la personnalité morale et de l'autonomie fi-

nançière. La Taxe sur la Formation Professionnelle est donc destinée à la formation professionnelle, qui est le meilleur moyen pour l'employeur du secteur formel de s'assurer de l'adaptation de ses salariés aux postes de travail et de veiller au maintien de leur capacité à occuper leur emploi.

Après avoir pratiquement mis le secteur privé malien à genou, Mamadou Sinsy Coulibaly se tapait encore la poitrine d'avoir diminué la pression fiscale sur les entreprises maliennes, alors même que cette suppression va à l'encontre de l'emploi des jeunes, de la formation des entreprises et de la création d'entreprises au profit des jeunes à travers l'APEJ et le FAFPA ! Au lieu d'œuvrer à la pérennisation des acquis de la Taxe Emploi Jeunes et de la Taxe de Formation Professionnelle, Mamadou Sinsy Coulibaly s'est plutôt battu pour la suppression de ces deux taxes. Le motif légitime mis en avant est le fort taux de pression fiscale sur les entreprises. Ce qui est faux, car s'il s'agissait d'aider les entreprises, il fallait plutôt supprimer les 3,5% représentant la contribution forfaitaire des entreprises, et non la Taxe Emploi Jeunes et la Taxe de Formation Professionnelle !

Sachant leur projet machiavélique, Mamadou Sinsy Coulibaly et l'ex-Premier ministre n'ont

même pas daigné demander l'avis de l'Assemblée Nationale pour procéder à la suppression de la TAJ et de la TFP ! A l'époque, le président de la Commission Jeunesse-Emploi- Formation Professionnelle à l'Assemblée Nationale, l'honorable Moussa Diarra, avait laissé exploser sa colère dans un journal de la place.

Des questions se posent cependant. Quel usage fait-on des fonds issus de ces deux taxes (TAJ et TFP) depuis 2019 ? La question se pose, car officiellement, ces deux (02) taxes sont supprimées donc sont censées ne pas être révélées, et aucune utilisation officielle n'est mentionnée dans le budget d'Etat pour ce qui les concerne. A qui profite la suppression ? Là aussi, on ne peut pas poser la question, car la suppression était censée profiter aux entreprises, tel n'est pas le cas aujourd'hui ! A combien s'élève le montant détourné de son usage initial et pour quelle finalité, quant on sait que le montant des deux (02) taxes était estimé à 8 milliards de Francs CFA en 2019 ?

En attendant que le désormais ancien patron des patrons réponde à ces questions, un autre mensonge de l'équipe de Sinsy Coulibaly porte sur un supposé accès préférentiel des PME nationales aux marchés publics par l'adoption du décret n°2018-0473/P-RM du 28 mai 2018.

Ce décret, faut-il le souligner, n'est pas en faveur des entreprises, car il ne peut pas être appliqué. C'est le Patronat et la DGMP qui ont fait des tapages pour ce décret à la veille de la rentrée de 2018, alors que l'initiative devait plutôt venir de l'Autorité de Régulation des Marchés et Délégation de Services. En plus de ce vice de forme, il est à souligner que le code des marchés au Mali prévoit des marchés de 100 millions, 80 millions et 70 millions pour les entreprises, tandis que le machin pour lequel Sinsy Coulibaly se tape la poitrine, à savoir son fameux décret n°2018-0473/P-RM du 28 mai 2018, ne concerne que des marchés de 5 millions ! En quoi ce décret contribue-t-il alors au développement du secteur privé malien ?

De tout ce qu'il précède, il fallait un changement à la tête du Patronat malien, et les acteurs du secteur privé malien ne se sont pas trompés de la personne qui incarne ce changement, en portant Amadou Diadié Sankaré à la tête du Conseil National du Patronat du Mali, le samedi 26 septembre 2020, et cela à travers une victoire très propre !

■ Yama DIALLO

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest



## Boubacar Traoré, Directeur Afriglob Conseil : Comment Bah N'Daw pourra mieux diriger la transition

Bah N'Daw a prêté serment vendredi 25 septembre 2020 comme président de la transition (18 mois), est un militaire à la retraite. L'homme marque une certaine rupture avec l'ancien régime. Pour Boubacar Traoré, directeur Afriglob Conseil, spécialiste des questions de sécurité et de développement dans le Sahel, il était difficile de trouver meilleur choix que Bah N'Daw dans le contexte malien actuel.

L'orthographe exacte de son nom est BAH N'DAW, et nom M'Ba Daou, ou Ba Dao ou encore M'Bah N'Daw...Le nouveau Président de la transition malienne désigné par un collège de 17 membres, le 21 septembre 2020 est connu pour être un homme intransigeant sur ses convictions.

Originaire de San dans le centre du Mali, Bah N'Daw est né en 1950 et a choisi très vite le métier des armes. Il est issu de l'ethnie MIniaka, tout comme son vice-président le Colonel Assimi Goïta, les membres de cette ethnie sont connus pour leur grand sérieux. Bah N'Daw s'est fait connaître du grand public malien en démissionnant du poste d'aide de camp du président Moussa Traoré en décem-

bre 1990. Quelques mois plus tard, en mars 1991, celui-ci fut renversé par un coup d'État. Par principe, l'ex aide de camp n'a pas voulu participer au putsch contre son ancien chef. De nombreux militaires maliens estiment que s'il était resté au service du Président Moussa Traoré celui-ci n'aurait pas pu être renversé.

## Une formation militaire classique

Par sa grande taille (environ 1m95) et sa tenue toujours impeccable, il incarne l'exemplarité au sein de l'armée. Dans les années 80, les militaires du pays jouissaient d'une bonne image. Bah N'Daw fut formé à l'École Militaire Inter Armes (EMIA) de Koulikoro à 60 km de la capitale Bamako. Officier de l'armée de l'air, il poursuivit sa formation en Union Soviétique, notamment à Kirghizie et au Kazakhstan. Il est pilote d'hélicoptère. Ensuite, il passa par la France à l'école de guerre en 1994. Comme de nombreux officiers supérieurs de l'armée malienne ayant débuté leur carrière dans les années 70-80, Bah N'Daw garde un bon souvenir de l'URSS. Il accompagna pendant longtemps le Président Moussa Traoré dans ses déplacements en URSS et a donc suivi tous les accords de coopération militaire entre les deux États. Désormais Président de la transition malienne à un moment où les questions sécuritaires sont plus que jamais d'actualité, Bah N'Daw devra adopter pour une démarche pragmatique et réaliste en tenant compte de l'évolution constante du contexte géopolitique. La Russie n'est plus l'URSS et le Mali n'est pas la Syrie.

## Un homme fidèle à ses principes

Au Mali, son comportement inflexible n'étonne pas, car cela est symptomatique des Miniakas. Ses promotionnaires disent de lui qu'il est courtois, humble et agréable à la discussion. Dans les différents services où il est passé, il a fait preuve de compétence et de sérieux. Sous le Président Moussa Traoré, il opéra un changement du plan de sécurité qui est resté dans la mémoire de nombreux militaires. Il a occupé de nombreux postes de responsabilité. Il fut entre autres, directeur du génie militaire, chef d'état-major de l'armée de l'air. Il démissionna de ces postes pour divergence de point de vue avec la hiérarchie. En 2012, il fut admis

à la retraite, avec le grade de Colonel-major, dernier palier avant le grade de Général de brigade. En 2014, il fut appelé par le Président Ibrahim Boubacar Keita pour occuper le poste de ministre de la défense, beaucoup de maliens ont alors scandé « pas de démission cette fois-ci ». Peine perdue, il ne resta que 7 mois en poste. Un responsable politique, m'a confié que lorsque Bah N'Daw était ministre de la défense, lors d'une audition devant la commission défense, sécurité et protection civile de l'Assemblée nationale, il pleura en évoquant la situation de l'armée malienne. Sa volonté a toujours été de rétablir la fierté de cette armée. Désormais décideur ultime, il s'attaquera en priorité à la réforme du secteur de la sécurité. Il sera confronté à de nombreux défis au sein des forces armées maliennes, dominées par une nouvelle génération d'officiers supérieurs. Réputé incorruptible, il aura à cœur de faire oublier les scandales de corruption au sein de l'armée.

## Construire un équilibre agissant

Le Mali fait face à de nombreux défis internes et internationaux du fait de la présence de nombreux partenaires étrangers dans le pays. Sur le plan interne, Bah N'Daw hérite d'un pays au bord du gouffre, avec des tensions économiques, sociales, sécuritaires, politiques et institutionnelles. La dissolution de toutes les institutions par le président Ibrahim Boubacar Keita avant sa démission a laissé un vide important. Il va falloir tout reconstruire et reformer le pays en vue d'organiser des élections crédibles dans 18 mois. L'État doit apporter des réponses concrètes et rapides aux différentes revendications comme celle des enseignants pour remettre l'école sur pied. Également, il faudra rapidement se pencher sur la situation des paysans afin de relancer ce secteur hautement stratégique qui occupe près de 70% de la population. Malgré la pression exercée par des associations proches de la Russie, les nouvelles autorités ont tenu à rappeler la nécessité de la poursuite de l'opération Barkhane. C'est Bah N'Daw qui a signé l'accord de coopération militaire avec la France en 2014. Il connaît l'utilité de l'engagement français dans le pays. Il doit également rassurer l'Algérie qui s'est dite frustrée par l'attitude de la CEDEAO qui ne l'a jamais consulté

pendant cette crise politique ayant conduit au coup d'État du 18 août 2020. Il faut rappeler que l'Algérie, assure la présidence du Comité de Suivi de l'Accord de paix de 2015. Les deux pays ont également en commun une frontière de plus de 1000 km et l'Algérie assure le ravitaillement en denrée alimentaires de tout le septentrion malien, principalement les régions de Kidal, Taoudeni, Ménaka, Gao et Tombouctou. Elle soutient de manière importante l'armée malienne en opération loin de ses bases. L'Algérie est un partenaire incontournable et le Président N'Daw doit s'en rapprocher très rapidement.

## Rétablir la confiance entre l'Etat et les citoyens

Il était difficile de trouver meilleur choix que Bah N'Daw dans le contexte malien actuel. La classe politique est complètement décrédibilisée par des scandales de corruption à répétition et la CEDEAO avait mis le pays sous embargo jusqu'à la mise en place d'une transition civile. Bah N'Daw est un militaire à la retraite qui a regagné la vie civile, mais ce qui fut surtout salué par la population malienne, c'est le fait qu'il marque une certaine rupture avec l'ancien régime qui s'est caractérisé par des scandales de corruption à répétition. Bah N'Daw jouit d'une belle réputation d'homme intègre, sérieux et surtout incorruptible. Lorsqu'il était ministre de la Défense, il n'hésitait pas à faire retourner les cadeaux que les opérateurs économiques locaux lui faisaient parvenir. Autre point important, les militaires ne pourront pas exercer de pression sur lui, il est très respecté pour son sens élevé du devoir. C'est un homme à poigne qui aura pour volonté de défendre son honneur en réussissant cette transition. Pour y parvenir, il sera cependant obligé de faire des concessions sur sa posture d'homme inflexible. Il devra écouter, négocier et décider. Secondé par le Colonel Assimi Goïta, comme vice-président en charge des questions sécuritaires, ils devront trouver la bonne architecture pour relancer le pays et rassurer les partenaires présents pour le soutien à la stabilisation du pays.

**Boubacar Traoré**  
**(Directeur Afriglob Conseil, spécialiste des questions de sécurité et de développement dans le Sahel)**

# Transition au Mali : L'avis scandaleux de la Cour Suprême sur la suprématie de la charte sur la constitution de 92



Une fois qu'on a mis le pied à l'étrier du bricolage juridique, c'est à une chevauchée sauvage d'irrégularités qu'on se condamne. C'est ce qui arrive à la Transition amorcée depuis le coup d'Etat du 18 août 2020 qui paraît se complaire dans de l'amateurisme juridique.

L'étrier du bricolage juridique a été façonné par la coexistence de trois textes fondamentaux de nature constitutionnelle régissant le pays que sont la Constitution du 25 février 1992, l'Acte fondamental du 24 août 2020 et la Charte de la Transition du 12 septembre 2020.

Des textes constitutionnels faussement qualifiés de complémentaires, mais qui dans la réalité juridique, s'entrechoquent et se déchirent permanemment en l'absence de véritable dispositif d'arbitrage.

L'Avis scandaleux n°12-2020 de la Cour suprême en date du 25 septembre 2020 témoigne éloquemment de ce bric-à-brac juridico-institutionnel dans lequel personne ne se retrouve.

**UNE DECLARATION PEREMPTOIRE DE SUPREMATIE DE LA CHARTE**

L'Avis n°12-2020/CS-AC.FR de consultation juridique est d'une misère argumentaire qui en dit long sur l'embaras que la Cour suprême a probablement éprouvé à donner un avis sur une question juridique qui n'est point de son domaine de compétence. Le Secrétaire général du gouvernement s'est manifestement trompé de destinataire à sa lettre n°127/PRIM-SGG du 24 septembre 2020 de demande d'avis juridique « sur le choix des textes constitution-

nels à retenir au niveau des visas entre l'Acte fondamental, la Constitution et la Charte de la Transition voire leur prééminence ».

La réponse de la Cour suprême a été « qu'il sied de retenir dans les visas, la prééminence de la Charte de la Transition suivie de la Constitution du 25 février 1992 ».

La Cour suprême consacre ainsi, en réaction à une question juridique de nature fondamentalement constitutionnelle, la suprématie de la Charte de la Transition sur la Constitution du 25 février 1992.

Elle n'aura eu besoin, pour aboutir à cette déclaration péremptoire insoutenable, que de quatre petits « Considérants » à la teneur juridique insignifiante, dont deux ne sont franchement pas à hauteur de rang d'institution judiciaire suprême de la République.

Le premier considérant évoque de soi-disant « limites de la Constitution du 25 février 1992 ». La Cour se garde d'expliquer en quoi ces limites rentrent-elles dans les cases de subordination de la Constitution du 25 février 1992 à la Charte de la Transition.

Le deuxième considérant est encore plus problématique au regard de l'Assemblée nationale que la Cour considère comme ayant démissionné : « Considérant la démission du Président de la République, du Gouvernement et de l'Assemblée nationale ». Les juges font l'amalgame entre d'une part la démission du Président de la République et du gouvernement et d'autre part la dissolution de l'Assemblée nationale. La blague d'une démission de l'Assemblée nationale qui fait simplement sourire ne peut trotter que dans la tête d'une institution qui ignore de quoi elle parle.



Le troisième considérant n'est pas moins problématique lorsqu'il soutient que la Charte de la Transition est entrée en vigueur le jour même de son adoption au motif que son article 25 stipule que « la présente Charte entre en vigueur dès son adoption par les forces vives de la nation ». La Cour semble aller trop vite en besogne. L'article 25 juridiquement bancal du reste, semble plutôt suggérer une entrée en vigueur à la date du 13 septembre 2020 correspondant au lendemain de l'adoption de la Charte. La Charte étant en vigueur, la Cour rappelle que l'Acte fondamental n°001/CNSP du 24 août 2020 « demeure sans effet ». Elle ne juge pas nécessaire de préciser que cela résulte de l'Acte fondamental lui-même en son article 41.

Le quatrième et dernier considérant quant à lui, préfère botter en touche. La Cour renvoie le Secrétaire Général du Gouvernement au texte de la Charte de Transition, comme si elle soupçonnait le Secrétariat Général du Gouvernement de n'avoir pas lu l'article 26 de la Charte selon lequel « en cas de contrariété entre la Charte de la Transition et la Constitution du 25 février 1992, les dispositions de la présente Charte s'appliquent ».

Au total, la misère argumentaire de la Cour suprême débouchant sur l'insoutenable suprématie de la Charte sur la Constitution de 92 et qui se ressent dans les quatre considérants montre bien qu'en la matière, elle s'est manifestement évadée de son périmètre normal de compétence.

## LA COUR SUPREME EMPIETE SUR LES COMPETENCES DU JUGE CONSTITUTIONNEL

La demande d'avis juridique du Secrétaire général du gouvernement soulève dans le fond des questions éminemment constitutionnelles qu'on ne saurait régler à la sauvette à travers la loi n°2016-046/du23 septembre 2016 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour suprême et la procédure suivie devant elle, en ses articles 123 à 126 relatifs aux compétences de son Assemblée consultative.

L'existence dans l'ordonnancement juridique du Mali de trois textes de nature constitutionnelle et la hiérarchie entre ces textes fondamentaux soulèvent des questions juridiques qui ne sont pas du ressort de la Cour suprême.



Ces questions juridiques ne peuvent que naturellement relever du domaine de compétence de la Cour constitutionnelle. C'est à elle seule et non à la Cour suprême, de se prononcer y compris par voie consultative sur ces questions de nature constitutionnelle. Dans l'absolu, le vrai destinataire de la lettre n°127/PRIM-SGG du 24 septembre 2020 de demande d'avis juridique était la Cour constitutionnelle. Sauf qu'en la matière, le Secrétaire général du gouvernement est incompétent. De la même manière, il reste à se demander dans quelle mesure les autorités de Transition qui résultent de l'anticonstitutionnalisme couché dans l'Acte fondamental et la Charte de la Transition, seraient-elles fondées à saisir la Cour constitutionnelle qui ne peut se prévaloir que de la seule Constitution du 25 février 1992. C'est toute la quadrature du cercle juridique au Mali en net recul d'État de droit constitutionnel depuis le coup d'Etat du 18 août 2020.

## LES EFFETS COLLATERAUX DES ABERRATIONS JURIDIQUES DE LA DUALITE CONSTITUTIONNELLE

L'Acte fondamental au départ, et maintenant la Charte de la Transition, pêchent par l'imposture juridique fondamentale consistant à vouloir régir le Mali sous transition par deux textes constitutionnels inconciliables. En même temps que la Charte se fonde sur la Constitution du 25 février 1992, elle vise également à combler le vide constitutionnel qui prévaut. Or, comment peut-il y avoir à la fois vide constitutionnel et Constitution du 25 février 1992 ? Comment peut-on prétendre que la Charte de la transition a pu modifier la Constitution du 25 février 1992 tout en étant

dans une posture extra constitutionnelle ? La grille de lecture de l'analyse constitutionnelle se trouve altérée par le caractère atypique de la double voire de la triple normativité constitutionnelle qui revient dans le fond à une rupture de la cohérence et de l'unité de l'ordre constitutionnel dans son ensemble. La double normativité constitutionnelle avec primauté de la Charte sur la Constitution du 25 février 1992 revient à une déconsidération de cette dernière pourtant adoptée par référendum populaire. La dualité constitutionnelle matérialisée par la Constitution du 25 février 1992 et la Charte de la transition avec primauté de cette dernière ne procède que du bricolage juridique dans la pure tradition du régime défunt de IBK. Ni l'Acte fondamental du 24 août 2020 abrogé, ni la Charte de transition, n'ont pu à aucun moment réviser la Constitution du 25 février 1992. Cette prérogative relève des seuls pouvoirs institués par la Constitution du 25 février 1992 qui font défaut aujourd'hui.

Encore une fois, les chemins de la constitutionnalité qui ne soit pas que du délavé juridique, auraient dû passer par la reconnaissance de la suspension de facto de la Constitution du 25 février 1992 et du vide résultant de la rupture de l'ordre constitutionnel du fait du coup d'Etat que la Charte elle-même reconnaît expressément. Le seul document constitutionnel qui vaille actuellement reste la seule Charte qui fait office de Constitution de transition.

**DR BRAHIMA FOMBA**  
ENSEIGNANT-CHERCHEUR A L'UNIVERSITE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE BAMAKO (USJPB)

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**

## Réseaux sociaux : Créateurs de stars !

Les réseaux sociaux sont devenus aujourd'hui les canaux qui permettent aux usagers de véhiculer des informations et faire la connaissance d'autres personnes.

Au-delà, ils peuvent à travers des actes, propos ou situation physique de quelqu'un faire de certains, anodins, internautes une star du jour au lendemain. L'exemple le plus illustratif est celui de ce vieux Ba Diarra, inventeur du concept « Anga yanbila, Anga ta », devenu une célébrité depuis la diffusion de sa vidéo qui a fait et continue de faire le tour du monde à travers les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp...).

Les réseaux sociaux sont devenus indispensables dans le quotidien de nombreux maliens. En effet, il est très rare de voir une personne sans un téléphone portable smartphone avec une habitude régulière de connexion. Les ré-

seaux sociaux ont certes des avantages, mais également des inconvénients. Le tout dépend de l'usage que l'on fait de ces nouvelles technologies de l'information et de la communication.

En effet, force est de reconnaître que ces canaux sont devenus les moyens de donner la célébrité à certaines personnes, notamment les artistes, les comédiens, les activistes, les chroniqueurs et même des simples citoyens, méconnus du grand public. Le cas du vieux Ba Diarra en est une preuve.

Juste à cause de sa vidéo, voilà une bonne volonté promet d'envoyer le vieux Ba Diarra à la Mecque pour son pèlerinage. Une offre, apprend-on, qu'il aurait refusé face à son interlocuteur, dans sa fameuse vidéo en ces termes : « Anga yanbila, Anga ta » littéralement « on part d'ici, j'ai dit qu'on quitte ici ».

D'ailleurs, le vieux, lors de son séjour à Bamako, la semaine dernière, a été reçu par Basidi Dembéle plus connu sous le sobriquet « Roi 1212 » qui lui a offert 100 000 FCFA, avec 6 complets d'habits, et lui a promis de l'envoyer à la Mecque.

La nouvelle star a été reçue également par d'autres personnes dont Chouala Baya Haidara qui lui ont chacun offert quelques présents. Souffrant d'un problème auditif, un autre internaute a demandé aux généraux donateurs

d'aider le vieux Diarra à se faire soigner, en lui procurant un appareil auditif.

Une hirondelle ne faisant pas le printemps, il faut signaler qu'en plus du vieux Diarra, Diakardia Ouattara, un jeune revendeur ambulancier est devenu célèbre à travers sa manière de vendre tout en chanson.

Le jeune, chargé de ses marchandises à la main, crie en chantant. Toute chose qui attire de plus en plus l'attention de ses clients. Filmé dans son action, il a été reçu à son tour par d'autres personnes qui lui ont promis de l'aider dans son projet.

« Aujourd'hui grâce aux réseaux sociaux, certains ont été découverts et grâce à cela leur vie a changé. Les réseaux sociaux disposent d'un pouvoir incontournable. Il y a des inconvénients mais en réalité il faut les utiliser en promouvant son travail, ses produits et ses savoir-faire », explique Alpha Diallo, un jeune boutiquier.

Si les réseaux sociaux sont devenus des moyens pour arranger la vie de certaines personnes, il faut cependant reconnaître que cela ne doit pas occulter leur côté néfaste qui est aussi important dans la déperdition sociale et sociétale de beaucoup de jeunes.

Seydou K. KONE



# Education/ 4ème édition de EXCELLE ! Live Gabon 2020 : Des experts de la finance ivoirienne à Libreville pour exhorter la jeunesse gabonaise à cultiver l'excellence



Libreville, la capitale gabonaise, accueille EXCELLE! Live, une double cérémonie, conférence-panel webinaire et jumelage mentoré-mentor dont l'objectif est de valoriser l'excellence au sein de la jeunesse. L'évènement qui a eu lieu le samedi 26 septembre 2020, dans les locaux de la SING SA à Nombakélé est à l'initiative du Cabinet ivoirien CI-EXCELSIOR (initiateur) dirigé par Mme Pascale GUÉI épouse ÉCARÉ, Expert-comptable Diplômée, Associée Administrateur Général, en partenariat avec le Cabinet gabonais LI 'Conseil. Libreville, la capitale gabonaise, accueille EXCELLE! Live, une double cérémonie, conférence-panel webinaire et jumelage mentoré-mentor dont l'objectif est de valoriser l'excellence au sein de la jeunesse. L'évènement qui a eu lieu le samedi 26 septembre 2020, dans les locaux de la SING SA à Nombakélé est à l'initiative du Cabinet ivoirien CI-EXCELSIOR (initiateur) dirigé par Mme Pascale GUÉI épouse ÉCARÉ, Expert-comptable Diplômée,

Associée Administrateur Général, en partenariat avec le Cabinet gabonais LI 'Conseil. Cette édition a connu trois (03) temps forts. D'abord la conférence-panel qui a réuni en ligne M. Éric KACOU de la Côte d'Ivoire, Co-fondateur et Directeur Général d'Entrepreneurial Solutions Partners (ESP), un groupe de conseil et d'investissement et Madame Jes-

sica ALLOGO du Gabon, Diplômée Ingénieure formée à Polytechnique Montréal, Chef de l'entreprise Les Petits Pots de l'Ogooué. Étaient par contre en présentiel, dans le strict respect des mesures barrières telles qu'édictees par les autorités gabonaises, Mesdames Marie Noëlle ADA MEYO, Directrice Générale Adjointe de la télévision Gabon 24, Géraldine Yema ROBERT, Joueurse franco-gabonaise de basket-ball ainsi que Docteur Esnel IYEMBIT, Président Fondateur de l'African University of Management (AUM), tous du Gabon.

Ce fut ensuite la cérémonie de mentorat, qui a mis en avant cinq (05) jeunes issus des lycées, universités et grandes écoles gabonaises de tous horizons qui bénéficieront désormais d'outils pratiques afin de les aider à développer un véritable leadership et une fibre entrepreneuriale. Il s'agit de MIHINDU MI NZAMBE Nathan Blaise, le plus jeune bachelier de l'histoire du Gabon (14 ans), titulaire d'un BAC C dès le premier tour, avec la mention « assez bien » et une moyenne de 13,21/20 et de N'SA-FOUT LEDOUX Jordan, né le 20 mai 1993, à Port-Gentil. Titulaire d'une Licence 2 en Droit des Affaires qui ont pour mentor M. Sylvère BOUSSAMBA, Coach Certifié John C. Maxwell, Formateur et conférencier en Leadership, Mentor business pour le programme d'entrepreneuriat africain TEF de Tony Elumelu, Fondateur d'Ogooué Labs. Il y a également MAGANGA Marina, titulaire d'un BAC B qui avec un autre, partage le mentorat de Mme Marie-Louise OBISSA, ex-Chef de cabinet du Ministre de l'Économie et des Mines actuellement Directrice Adjointe à l'Institut Pédagogique National (IPN). Pour clore la liste, le Mentor Professeur KONFÉ, Enseignant Chercheur à l'Institut International d'Enseignement et de Formation Avancée (IIEFA) s'est vu confier





Le mentorat de deux jeunes dont Bruce Levy ATEME MINKO, âgé de 25 ans et qui prépare sa soutenance en Master 2 CCA. Face à ces jeunes, ces leaders issus de divers secteurs ont pris le pari de s'engager pour transmettre l'excellence, la motivation et le partage d'expérience. En se rapprochant de la jeunesse, ces leaders inspirants créent une saine émulation au sein de ces jeunes qui désormais disposent de mentors pour les booster à l'excellence en termes de résultats scolaires et universitaires jusqu'à la vie professionnelle. De véritables responsables de vie donc. Retenons de l'édition d'EXCELLE à Libreville que les Mentors étaient tous de qualité. Enfin, le 3ème temps fort de cette 4ème édition fût la signature de convention qui lie dés-

ormais EXCELLE! à l'Institut International d'Enseignement et de Formation Avancée (IIEFA) dirigé par le Professeur Ousmane

#### KONFÉ.

Retransmise en direct sur les réseaux sociaux, les initiateurs, soutenus par leur agence d'exécution de Côte d'Ivoire ont considéré la Pandémie du Covid-19. La distanciation et les mesures barrière étaient de rigueur. La 4ème édition a vécu. Elle a enregistré des invités prestigieux : Monsieur NDOUNDA Frédéric, Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports, en charge de la vie associative représentant Monsieur le Ministre Franck NGUEMA, Excellence Général Nicolas KOUAKOU, Ambassadeur de Côte d'Ivoire au Gabon ainsi que d'autres personnalités de haut rang.

A. N.



PLANET

PLANET Ananas

PLANET Ananas

PLANET Ananas

A base d'eau Supermont et de sucre Naturel

## Présidentielle du 18 octobre : En route vers l'élection de tous les dangers !

Comme tous les autres pays africains, la Guinée a été invitée à s'engager, au début des années 1990, dans un processus visant à faire évoluer son mode de gouvernance vers un modèle que les pays du Nord considèrent comme universel : la démocratie à l'occidentale. L'exercice s'est avéré si compliqué que les leaders politiques se confondent souvent sur les programmes appliqués face aux nombreux défis qui les attendent. La démocratie à l'occidentale est tellement difficile que les militants ou mieux les populations ont du mal à comprendre les discours des leaders politiques qui aspirent à la Magistrature Suprême. L'analyse du comportement des chefs de partis politiques vis-à-vis des populations, lors des échéances électorales, nous conduit à nous interroger sur le bien fondé d'une greffe qui a du mal à prendre.

Comme nous le savons, avant le retour du multipartisme, les électeurs guinéens avaient l'habitude d'être sollicités non pas pour choisir leur président ou leurs députés mais plutôt pour confirmer des candidats qui avaient été préalablement désignés. Il s'agissait donc d'une falsification du suffrage universel. Ainsi, avec l'avènement d'un « vrai » processus démocratique dans les années 1990, le geste de déposer un bulletin dans une urne, un acte à haute portée.

Malheureusement la classe politique guinéenne n'a pas saisi cette opportunité pour moraliser le système et éduquer les militants. Au contraire, le pouvoir et l'opposition se sont adossés au vote communautaire et régional pour abandonner les citoyens, sous couvert de démocratie, sur le chemin sans vraiment comprendre les tenants et les aboutissants de cette nouvelle donne. On se plaint donc à

voir les mouvements de masse se ruier aveuglément sur les places publiques où se tiennent des meetings politiques.

Ce constat est délicat dans la mesure où il induit l'idée que certains pays africains ne sont pas « mûrs » – le terme est sans doute mal choisi – pour un système politique exogène, fût-il considéré comme celui qui doit prévaloir sur toute la planète.

### Une élection de tous les dangers !

À quelques semaines de l'élection présidentielle en Guinée, Guineenews décrypte les rapports de force politiques actuels qui prévalent à Conakry et les possibles configurations d'ici la tenue du scrutin.

« Les vrais mômôs ont des principes, les vrais mômôs sont pas caméléons... Political brouhaha ». C'est un titre récent de la star ivoirienne, Alpha Blondy, faisant écho à un morceau plus ancien d'une autre star, Tiken Jah Fakoly, « Trop de blabla ». Ces textes dénoncent la déconnexion d'une classe politique africaine par rapport aux problèmes des populations, son manque de respect, son absence de vision et de projet.





Est-ce valable pour la Guinée de ce début d'élection présidentielle 2020 ? Si l'on fait un rapide tour d'horizon de la situation à moins de 21 jours de l'élection présidentielle d'octobre 2020, assiste-t-on à une version soft de Game of Thrones en mode Rivières du Sud, les dragons en moins, les crocodiles en plus ? Le lecteur jugera. Plus sérieusement, le jeu politique guinéen pose des questions qui se retrouvent à des degrés divers dans nombre de pays ouest-africains. C'est en ce sens qu'il peut être intéressant.

Disons-le d'emblée, la Guinée mérite mieux que le débat politique actuel qui agite les cénacles et les observateurs sans vraiment prendre en compte les aspirations réelles des populations.

Rappelons brièvement le contexte. Durant la période 2006-2010, La Guinée traverse une turbulence. Après les quatre ans de crise sociopolitique et économique, le pays était complètement à terre. Le Syli, symbole du pays, a donc pataugé pendant une décennie dans les problèmes. Et arriva Alpha Condé en 2010.

Tout est à plat et tout est urgence. Il faut s'atteler à la reconstruction. Celle-ci passe notamment par la réconciliation, la remise en route de l'administration, la reconstruction des infrastructures, etc. Scénario assez classique pour une sortie de crise mais demandant des efforts titanesques au vu de l'état du pays. Cinq ans plus tard, l'élection présidentielle de 2015 verra la réélection du Pr Alpha Condé, toujours soutenu par une dizaine de partis politiques, face aux candidats de l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et de l'UFR de Sidya Touré. Durant les deux quinquennats Alpha Condé, la Guinée fait des pas. Certains quartiers de

Conakry se métamorphosent, l'eau et l'électricité reviennent peu à peu. Si l'on suit les indicateurs économiques. Alpha entend faire de la Guinée un pays émergent—l'émergence, mot valise, très à la mode en Afrique lors de la dernière décennie— telle est la petite musique que développe le pouvoir.

### Qu'Alpha Condé a-t-il vraiment fait de ses dix ans ?

La fameuse émergence ne parle guère aux populations empêtrées dans les difficultés quotidiennes et finalement assez peu aux bailleurs. L'émergence est devenue un bruit de fond que quasiment personne n'écoute. La Guinée brandit des taux de croissance impressionnants. Cependant, son Indice de développement humain, même s'il est en progression, reste « faible » selon l'ONU. En 2019, elle occupe un rang peu honorable et près de la moitié de la population vit sous le seuil de

pauvreté (un peu plus d'un tiers selon le gouvernement). On le sait, de bons taux de croissance ne sont pas nécessairement synonymes de développement pour les populations.

En effet, si les avancées sont évidentes, certes à des degrés divers, il suffit d'avoir parcouru le pays durant toutes ces années pour s'en apercevoir, plusieurs interrogations demeurent.

La machine étatique est encore assez fragile. Les séries de grèves et de mouvements de protestations dans les quartiers de Conakry et dans les villes de l'intérieur en ont été une illustration. La réforme du secteur de la sécurité reste perfectible selon nombre d'experts. Ce n'est pas un hasard si, après ces problèmes, Alpha Condé a déplacé son fidèle compagnon du ministère des Affaires Présidentielles à celui de la Défense et procédé à diverses nominations permettant de neutraliser plus encore certains soldats « réfractaires » afin d'apaiser les tensions. Par ailleurs, la situation sécuritaire sous-régionale n'est pas au beau fixe ;. Concernant la fonction publique, le pays, comme ses voisins, est régulièrement touché par des mouvements de grogne et des grèves, d'enseignants notamment.

S'agissant du climat des affaires, les réformes entamées ont un impact encore insuffisant, ce qui est fort dommageable au vu du potentiel du pays. La Guinée est également un pays très endetté à l'instar de nombre de ses homologues. La corruption reste toujours prégnante, certes beaucoup moins que dans certains États limitrophes. Quant à la corruption de rue, le petit billet qu'on glisse au policier ou au fonctionnaire pour lui « moullier



la barbe », elle se porte à merveille. L'Agence d'Autorité et de Régulation de Passations des Marchés ressemble toujours à une coquille plus ou moins vide.

Autre problème, la réconciliation est toujours quelque peu virtuelle sous bien des aspects. L'arrivée d'Alpha Condé a provoqué un « rat-trapage » au profit des groupes d'amis et autres courtisans et il suffit de voir ce qui se dit sur les réseaux sociaux pour s'apercevoir que les tensions subsistent.

Dans un pays où chaque année au moins 3 à 5000 jeunes arrivent sur le marché du travail, la question de l'emploi est un défi colossal, loin d'être évident à relever. Et les annonces des millions d'emplois créés depuis 2011 ne semblent guère convaincre.

Au niveau des infrastructures, si les choses avancent, les besoins restent de taille (fourniture en eau et en électricité, logements, écoles, hôpitaux et dispensaires, routes, etc.). Le Pr Alpha Condé ne s'était d'ailleurs pas trompé en insistant sur les progrès réalisés en la matière lors de son discours du lancement de la campagne.

Le coût de la vie est une donnée fondamentale. En effet, si l'on va au-delà des images d'Épinal des centres commerciaux de Conakry de type Prima Center et autres ne profitant qu'à une classe moyenne encore très embryonnaire, la vie quotidienne des guinéens est difficile. Les galeries marchandes pour les riches étrangers et guinéens privilégiés sont inaccessibles pour l'écrasante majorité. En outre, les augmentations impromptues (des prix de denrées alimentaires, etc.) passent mal. D'autant plus que les populations voient leurs élites s'enrichir. Ainsi, les publicités pour les entreprises minières qui parfois parsèment les panneaux publicitaires de Conakry peuvent laisser songeur. D'un côté, il y a le business class, et de l'autre, le gamin de Dabondy ou de Coronthie, rêvant d'Europe, que l'on retrouve mort dans la Méditerranée. Deux images, deux raccourcis, qui traduisent symboliquement deux réalités du pays.

## Du Référendum à la nouvelle Constitution

Cela fait longtemps que l'élection présidentielle de 2020 est dans toutes les têtes du personnel politique guinéen. Après le vote d'une nouvelle constitution en 2020 créant la qua-

trième République, de Guinéens pensaient que la mouvance présidentielle allait présenter son dauphin pour calmer les esprits et clouer au pilori le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC). Mais rien ne s'est déroulé comme prévu. On connaît la boutade.

Si quelqu'un dit avoir compris le jeu politique guinéen, c'est qu'il est spécialiste... Rembobinons pour essayer d'y voir plus clair. En août dernier, la convention du parti présidentiel se déroule dans une ambiance festive. Il annonce d'une manière non voilée la candidature du Pr Alpha Condé. On bourre le Palais du Peuple à coups de welcome pack et de cars venus de toutes les régions du pays. Les annonces grandiloquentes et déconnectées, les envolées lyriques de type « 2020 déjà gagné », atteignent des sommets. L'opposition en mode pro-Cellou n'est pas non plus en reste dans la surenchère. On allait voir ce qu'on allait voir, tel était le narratif prévu.

Du côté de l'UFDG, tout porte-à-croire que Cellou Dalein, « bon pied bon œil », est le candidat idéal. Comme nombre d'opposants du continent ou d'ailleurs, il est la seule pièce pour le changement. Il suffisait de lire ses dernières interviews dans la presse pour s'apercevoir de la teneur de ses propos concernant l'avenir du pays et de ses habitants. La seule chose que l'on en retient est le mot alternance. Voir le natif de Dalein à la tête du pays ne serait pas nécessairement une mauvaise nouvelle pour les guinéens. Son passage à la tête de plusieurs départements ministériels n'ayant pas été nécessairement, des échecs. À l'heure actuelle, il semble être prêt à presque tout pour aller s'asseoir à la présidence, comptant jouer sur une corde anti-Alpha.

Face à cela, malgré des annonces sur la tenue d'élections bien évidemment libres et transparentes, le camp présidentiel montre des signes de durcissement. Ce n'est pas parce que l'opposition est cassée que les choses sont pliées. Il faut parler, communiquer auprès des populations autrement qu'à coups de messages technocratiques et donc incompréhensibles pour le quidam moyen, il faut se rassurer et montrer qu'on a encore une vision pour le pays et ses populations. Le raidissement du pouvoir se traduit dans les faits par diverses péripéties qui viennent alimenter le feuilleton politique, des tracasseries et vexations touchant les opposants (la validation du

fichier électoral...) à des mesures plus drastiques, à l'instar du maintien en prison de certains militants de l'opposition.

## Les grands oubliés dans ce triste jeu, les Guinéens.....

Rappelons qu'en Guinée, l'âge médian est de 19 ans et qu'environ soixante-dix pour cent de la population a moins de 35 ans... Les autres candidatures émanant d'acteurs souhaitant témoigner ou grappiller quelques places ne seront qu'anecdotiques. Et, dix ans après, on assiste au match retour avec les mêmes. Pas sûr qu'il y ait beaucoup de monde dans les gradins et que la rencontre passionne véritablement le public, si ce n'est les supporters les plus convaincus... Voir toujours les mêmes sur le devant de la scène ou dans les coulisses peut laisser pantois. Que dire de certains membres de leurs entourages : les uns ne veulent pas lâcher l'affaire, les autres entendent reprendre leur part du gâteau, et finalement peu leur importe les Guinéens. Pourtant en Guinée, il existe une génération de jeunes leaders potentiels, étouffée la plupart du temps par des pratiques old school, qui ne demandent qu'à éclore...

Aujourd'hui donc, tout ce, à quoi nous assistons se place plus globalement dans un contexte de « retour de l'autoritarisme » en Afrique pointé par nombre d'analystes.

Ainsi, dans les semaines à venir, on risque fort de voir le microcosme politique continuer de se radicaliser, les déclarations incendiaires devenir la norme, notamment chez les seconds rôles prêts à tout pour exister et se faire entendre. On verra les mêmes propos délirants et haineux se propager plus encore sur les réseaux sociaux, etc. Le tout sur fond d'alliances improbables faites et mal faites, défaites et refaites, de coups bas, de menaces plus ou moins voilées et autres arrestations intempestives. Qu'en dire ? Rien.

Grands oubliés dans ce triste jeu : les Guinéens, qui n'ont guère envie de revivre la crise de 2006-2007 et les tueries du 28 septembre 2009... Mais actuellement, qui leur parle vraiment ? Qui prend vraiment en compte leurs difficultés et leurs aspirations par-delà les déclarations banales ou les discours fleuves ? Personne.

## Aigles du Mali : Une nouvelle hiérarchie ?

Le Mali dispute début octobre deux rencontres amicales. L'occasion pour le sélectionneur dont la liste est attendue ce lundi de procéder à une revue de l'effectif.

**1** mois après leur dernier match, les Aigles du Mali vont se retrouver. Après avoir longtemps cherché un adversaire de « taille » et refusé de jouer les Comores, la sélection malienne va successivement affronter le Ghana et l'Iran, les 9 et 13 octobre. Ces rencontres, qui serviront de matchs de préparation à la double confrontation contre la Namibie, se dérouleront en Turquie, où le Mali effectuera un stage lors des prochaines dates FIFA. La liste du sélectionneur Mohamed Magassouba, attendue la semaine prochaine, ne devrait pas comporter beaucoup de surprises, même s'il n'est pas exclu qu'une nouvelle hiérarchie se dessine. Notamment en défense, où la place de Youssouf Koné est fortement menacée. Après une saison remplie à Lille, le latéral gauche a été transféré à Lyon en 2019.

Blessé durant la saison, il a depuis perdu sa place en club et a même été prié de se trouver un nouveau point de chute. Massadio Haidara, qui a disputé le dernier match des Aigles comme titulaire, en novembre 2019 face au Tchad, devrait conserver son poste. N'ayant pas encore joué la moindre minute en Ligue 1, pour cause de blessure et de suspension, il fera son retour ce dimanche lors du déplacement de son équipe à Nîmes. Son coéquipier à Lens Cheick Doucouré, très bon ce début de saison, serait, selon des consultants sportifs, « une très bonne option » en milieu de terrain. Notamment pour le stabiliser et permettre aux « artistes » d'évoluer plus sereinement. Problèmes de riche pour le sélectionneur Magassouba dans l'entre-jeu, avec le retour possible d'Yves Bissouma et les bonnes performances

de Mohamed Camara avec le Red Bull Salzburg. Les habitués Diadié Samassekou, Amadou Haidara ou encore Lassana Coulibaly, qui pourrait aussi faire son retour, sont aussi des pistes. La ligne d'attaque pourrait être portée par deux jeunes qui viendraient en appui à Moussa Maréga, le talentueux Sekou Koita, déjà présent lors du dernier rassemblement, et le très prometteur El Bilal Touré, qui crève déjà l'écran avec son club de Reims. Il remplacerait numériquement Kalifa Coulibaly, en délicatesse dans son club. En effet, depuis la première journée il n'est plus apparu avec le FC Nantes.

Journal du Mali





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Malgré des complications qui vous obligeront à vous positionner, vous parviendrez à vous en sortir sans trop de heurts, à condition de miser à fond sur votre enthousiasme et votre pragmatisme. Vous attirerez la confiance et l'admiration de vos supérieurs.

Si vous avez à négocier des transactions, vous pourrez compter sur le soutien de Mercure qui vous apportera les éléments nécessaires pour les mener à bien. Des opérations diverses pourraient vous dégager de soucis administratifs, bancaires, financiers.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vénus vous rend irrésistible et la Lune magnétique. Un cocktail de choc si vous devez convaincre votre patron, des clients ou un futur employeur. Profitez de ce ciel astral favorable pour effectuer vos démarches professionnelles, vous ne serez pas déçu.

La Lune conjointe à Neptune développe votre flair dans ce domaine. Vous n'aurez aucun mal à renifler les bonnes affaires, comme les mauvais plans. Ceci vous donnera l'occasion d'écarter un projet d'investissement que vous ne sentez pas fiable.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Si vous travaillez en équipe, pensez à laisser travailler les autres. L'un d'eux pourrait vous donner ses tâches à faire. Ne soyez pas attentionné, restez ferme dans votre travail, car l'hypocrisie règne. Il est conseillé de garder le cap sur vos fonctions.

Ne vous laissez pas influencer par les demandes venant de vos relations. Votre gentillesse peut vous exposer à sortir plus d'argent que d'ordinaire. La sagesse est recommandée. Jupiter en Sagittaire vous rend dépensier sur des articles haut de gamme.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Les projets que vous aviez lancés pourraient prendre une tournure positive. Peut-être même encore plus ce à quoi vous vous attendiez. Cela vous sera agréable de voir à quel point les personnes qui vous entoureront auront confiance en vos capacités.

Vous serez bien en peine de répondre, car vous n'aurez pas la moindre idée du montant que vous pourrez investir. Il faudra pourtant vous y coller afin de décider si vous serez en mesure de vous autofinancer ou si vous devez effectuer une demande de prêt.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Vous pouvez développer de nouveaux projets, car votre sens de l'initiative s'éveille. Des tâches peuvent avoir un lien avec une création de projet et une implication importante est demandée. Vous arrivez à relever le challenge sans vous décourager.

Vous êtes dépensier en ce moment et il est difficile de ne pas craquer devant les belles choses. Une passion peut vous entraîner vers des frais superflus qui se cumulent aux dépenses et charges liées à la vie domestique. Des petites concessions sont à faire.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Écoutez votre petite voix intérieure qui vous dit que votre interlocuteur vous mène en bateau ! Vous avez suffisamment de qualités professionnelles pour ne pas accepter n'importe quoi, d'autant plus quand on tente de vous prendre pour un pigeon.

Si vous voulez renflouer vos comptes, pensez aux vide-greniers ou aux sites de vente en ligne. Ce sera l'occasion de faire du tri dans vos placards et de gagner une petite somme pas désagréable. Mais n'en profitez pas pour dépenser cet argent avant même de l'avoir gagné !



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Des activités sont à faire sous un délai court. Vous ne pouvez suivre le rythme et pourtant vous n'avez guère le choix. Une ambiance tendue s'est installée et la communication entre collaborateurs est insuffisante pour travailler dans de bonnes conditions.

Vos frais partent dans les dépenses liées à la famille ou aux charges anciennes, non réglées. D'anciennes dettes peuvent ralentir votre progression financière vers l'aisance. La trésorerie insuffisante demande encore de la concession et des frustrations.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Si votre poste vous oblige à travailler aujourd'hui, vous mettez les bouchées doubles, car vous serez particulièrement ambitieux sur la qualité de vos prestations. Vous serez également très exigeant, mais ce sera pour la bonne marche de votre activité.

Attention aux turbulences planétaires qui pourraient vous rendre imprudent. Uranus en face de vous vous poussera à prendre des risques sans forcément en mesurer les conséquences et vous incitera à vous offrir ce qui vous plaira sans regarder les prix.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

S'il y a bien un endroit où vous devez tenir votre langue aujourd'hui, c'est à votre bureau. Les dissonances vous déconseillent de l'ouvrir ! Et si vous ne pouvez vraiment pas vous en empêcher, dites les choses avec diplomatie, faites un effort...

Le carré Jupiter/Neptune vous met en garde contre des dépenses excessives. Vous n'avez pas besoin de vous ruiner pour vous faire aimer ou pour séduire. Soyez vous-même, généreux sans excès et souriez, c'est votre plus belle arme.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Vous savez ce que vous voulez et vous ne perdez pas votre objectif de vue. Peu importe les efforts que ça vous a demandés, vous allez enfin pouvoir savourer de récolter le fruit de votre investissement. Une bonne nouvelle vous attend, profitez-en !

Toujours aussi responsable dans ce domaine, la Lune sextile à Saturne vous permet de faire un bilan complet de l'état de vos finances. Rien ne sera laissé au hasard et vous jonglerez habilement avec les dépenses de fin du mois sans rogner sur quelques plaisirs pour vos proches.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Avant de retrouver une sensation d'épanouissement, vous devez passer par d'autres étapes. Une démission est envisagée, mais le destin peut vous placer au bon moment au bon endroit dans un nouveau poste. Une proposition imprévue vous est favorable.

Il règne de l'instabilité dans votre budget. Malgré le salaire, vos charges sont élevées et vous peinez à redresser la situation. De la patience est encore demandée. Pour la bonne cause, vous trouvez des petites astuces pour gagner quelques économies.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Peu importera que l'on commente vos décisions. Les résultats seront suffisamment parlants pour faire taire les bavards. Vous ne vous laisserez pas faire, essayant de garder votre sang-froid. Mieux vaudra feindre l'indifférence que de claquer la porte.

Vous devrez vous creuser les méninges pour trouver comment gagner davantage d'argent. D'abord, parce que vos frais augmenteront, ensuite parce que vos charges deviendront pesantes. Il n'y aura peut-être pas urgence, mais vous prendrez les devants.

# TOMBOLA NISONDIA



SPiRiT

**Jusqu'au 20 décembre 2020**

**Souscrivez à Damou à partir de 490 F ou aux forfaits Internet et Grati+ à partir de 500 F pour gagner chaque semaine de superbes cadeaux.**